



**Procès Verbal du Conseil de l'Ecole Doctorale**  
**Réunion du 6 sept. 2011 - 14h00-18h45 – Salle de réunion du Bât IUFM (Corte).**

**Présents (Mmes et MM)**

Agostini Dominique (P-ext) – Albertini Jean Baptiste (P-ext) – Bianchi Dominique (P-ext) —  
Bisgambiglia Paul (Pr-UCPP) — Coppolani Jean-Yves (Pr-UCPP) – Costa Jean (Pr-UCPP) –  
Maupertuis Marie-Antoinette (Pr-UCPP) – Romani Paul-Marie (Pr-UCPP) – Santucci Jean-François  
(Pr-UCPP)

**Procurations**

Giorgi Nathalie (Ing-UCPP) à Romani Paul-Marie (Pr-UCPP)  
Mercuri Cindy (Doctorante) à Costa Jean (Pr-UCPP)  
Paoli Mathieu (Doctorant) à Costa Jean (Pr-UCPP)

**Absents**

Comiti Jean-Marie (Pr-UCPP)  
Pinelli Jean Pierre (P-ext)  
Les membres du bureau de l'Association ProDoc : Pierre Alessandrini, Marie Garrido, Christelle  
Maziere et Gregory Cristofari)

**Ordre du jour**

**1. Approbation PV**

- 1.1 Procès verbal du Conseil du 1<sup>er</sup> février 2011. *Pièce jointe (PJ 1.1)*

**2. Fonctionnement de l'Ecole Doctorale**

- 2.1 Renouvellement du Conseil de l'ED  
2.2 Convention de Partenariat ED UCPP / Collège doctoral U. Nice pour association au sein du  
Centre de Formation aux Etudes doctorales CFED (*PJ 2.2*)  
2.3 Convention de Partenariat ED UCPP / ED Université de Mostaganem (*PJ 2.3*)  
2.4 Convention de Partenariat ED UCPP / Accademia corsa de Nice (*PJ 2.4*)  
2.5 Dépôt numérique et mise en ligne des thèses (*PJ 2.5*).  
2.6 Bilan d'activités de l'année 2010-11 *Pièce jointe (PJ 2.6)*  
2.7 Proposition d'activités pour l'année 2011-12 *Pièce jointe (PJ 2.7)*  
2.8 Proposition de Budget primitif 2012. *Pièce jointe (PJ 2.8)*.  
2.9 Proposition de Calendrier administratif 2011-12. *Pièce jointe (PJ 2.9)*  
2.10 Personnels de l'ED

**3 Projets de Thèses 2011-12 : Agréments et contrats doctoraux**

- 3.1 Agrément des Projets de Thèses. *Pièce jointe (PJ 3.1)*.  
3.2 Candidatures à un contrat doctoral; examen et classement. *Pièce jointe (PJ 3.2)*.  
3.3 Informations concernant le dispositif CEE/ADEC

*Nota : Dans l'impossibilité de reproduire et de transmettre intégralement les dossiers, ceux-ci  
sont à disposition pour consultation complète au Secrétariat de l'Ecole Doctorale.*

**4 Autres points**

- 4.1 Initiation de la réflexion sur des modifications du règlement intérieur pour rationalisation des  
thèses : fourchette de longueur ; thèse sur articles ; taux d'encadrement ; conditions de  
soutenance ; autres...  
4.2 Association ProDoc : Présentation de l'Association et du projet de la Journée d'Insertion des  
Docteurs (JID) avec les professionnels *Pièce jointe (PJ 4.2)* – Invités : les membres du bureau  
de l'Association.  
4.3 Questions diverses.

\*\*\*

## **1. Approbation PV**

### **1.1 Procès verbal du Conseil du 1<sup>er</sup> février 2011. Pièce jointe (PJ 1.1)**

Le procès verbal du Conseil du 1<sup>er</sup> février 2011 a été soumis à l'approbation des membres du Conseil de l'ED par mail du 02 février 2011. Une demande de rectification avait été exprimée; elle concernait le point n°8 « Avis à donner sur des projets de thèse dans le cadre d'un contrat d'Entreprise (financement CEE/ADEC) » et plus précisément de la candidature de Mao Wu Jie. Le 2<sup>ème</sup> alinéa « Au terme d'un débat, à l'unanimité moins une voix contre, le Conseil de l'Ecole Doctorale donne un avis défavorable à ce projet de thèse » a été corrigé en « Au terme d'un débat, à l'unanimité des présents, le Conseil de l'Ecole Doctorale donne un avis défavorable à ce projet de thèse. ». La version amendée du procès verbal a été soumise à l'approbation des membres du conseil par mail du 12 février 2011. Aucune autre objection, remarque ou demande de modification n'ayant été exprimées sous huitaine, le PV a été réputé approuvé.

**En séance, aucune modification n'est demandée, le Procès verbal du Conseil du 1<sup>er</sup> février 2011 tel que transmis en pièce jointe PJ1 est adopté à l'unanimité.**

## **2 Le fonctionnement de l'Ecole Doctorale**

### **2.1 Renouvellement du conseil de l'ED**

Davia Benedetti, membre élu au collège doctorant du Conseil de l'ED a soutenu sa thèse de doctorat le 27 juin dernier. Perdant la qualité de doctorante, elle perd, de ce fait, la qualité de membre du Conseil. Le Directeur la remercie pour tout le travail accompli durant ces dernières années.

Deux possibilités se présentent :

- Election partielle le jour de la rentrée de l'ED le 13 octobre 2011.
- Le collège étudiant du Conseil de l'ED devant être globalement renouvelé en juin 2012 et après consultation de la cellule juridique de l'Université, il serait possible de ne pas procéder à cette élection partielle qui ne vaudrait mandat que pour quelques mois et d'attendre, donc, le renouvellement général du collège. Cette élection se déroulera le jour de la JDD 2012, en l'occurrence le vendredi 29 juin 2012.

**Par consensus, le conseil se prononce à l'unanimité pour une élection le 29 juin 2012, jour de la JDD 2012.**

### **2.2 Convention de Partenariat ED UCPP / Collège doctoral U. Nice pour association au sein du Centre de Formation aux Etudes Doctorales CFED**

L'article 14 du décret 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche abroge le décret du 30 octobre 1989 relatif au monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur. Cependant, l'Article 6 de ce même décret dispose « L'établissement employeur s'assure que le doctorant contractuel bénéficie des dispositifs d'encadrement et des formations utiles à l'accomplissement de l'ensemble des missions qui lui sont confiées... ». Donc, même si les CIES sont supprimés, les dispositions de l'arrêté du 23 novembre 1990 relatif aux stages organisés par les CIES sont toujours opportunes. En conséquence, l'établissement est tenu d'organiser une formation préparant les doctorants ayant choisi une activité complémentaire d'enseignement à l'exercice futur des fonctions d'enseignant-chercheur. Cette formation se substitue à celle précédemment organisée par le CIES.

Pour diverses raisons, notamment la petite taille de l'Ecole Doctorale et le nécessaire brassage des doctorants de diverses origines, il est plus judicieux que l'Université de Corse conventionne avec celle de Nice et plus largement avec les universités du PRES Euro-méditerranéen pour permettre à ses doctorants de recevoir des enseignements au sein d'un Centre de Formation Ecole Doctorale.

*Objectif général* : Coopération pédagogique entre Formations Doctorales

*Objectifs spécifiques* : (i) Participation des doctorants UCPP aux enseignements du CFED de Nice, (ii) Formation aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche et (iii) Brassage des doctorants.

*Obligations particulières* : Prise en charge des coûts par l'UCPP ≈ 30.000 € dont frais de formation ≈ 300 € /doctorant / an. Les recettes sont constituées par une augmentation spécifique du budget demandée au ministère

Après que chacun se soit exprimé, le Directeur propose l'approbation du projet de convention. Le vote a lieu à main levée : Votants : 12 – Pour : 12 – Contre : 0 – Abstentions : 0

**Conclusion : le Conseil de l'ED approuve le projet de convention ED/Collège Doctoral UNSA donné en Annexe-Point 2-2.2. Cette convention sera transmise au CEVU pour validation**

### 2.3 Convention de Partenariat ED UCPP / ED Université de Mostaganem

Il s'agit là de la première convention internationale de l'ED. Elle prévoit notamment des interventions dans le cadre des formations organisées à Mostaganem, mais aussi des échanges de doctorants. Il est clair que tout programme de recherche scientifique sera élaboré par les chercheurs du domaine concerné et fera l'objet d'un avenant.

D'autres conventions sont en cours de navettes : Sassari (Italie) Er Rachidia et Oujda (Maroc)

Après que chacun se soit exprimé, le Directeur propose l'approbation de la convention. Le vote a lieu à main levée : Votants : 12 – Pour : 12 – Contre : 0 – Abstentions : 0

**Conclusion : le Conseil de l'ED approuve la convention ED UCPP/Collège Doctoral U Mostaganem donné en Annexe-Point 2-2.3.**

### 2.4 Convention de Partenariat ED UCPP / Accademia corsa de Nice

Depuis plusieurs années, l'Accademia corsa de Nice entretient une relation privilégiée avec l'Université de Corse notamment à travers les prix de thèses qu'elle organise quant à des travaux de recherche ayant la Corse comme support direct ou indirect. Il s'agit donc d'une formalisation de cette relation. Cette convention entre dans le cadre des relations ED / Associations

*Objectif général* : Communication et Valorisation du travail de recherche effectué à l'UCPP

*Objectifs spécifiques* : **(i)** Diffusion des travaux au niveau des adhérents et des sympathisants de l'Association, **(ii)** meilleure connaissance des travaux de recherche à l'Université de Corse et **(iii)** Action non ciblée d'insertion professionnelle et de partenariats scientifiques

*Résultats attendus* : Etablissement de liens entre docteurs de l'UCPP et socioprofessionnels visitant le site de l'Association.

*Obligations particulières* : néant

Après que chacun se soit exprimé, le Directeur propose l'approbation du projet de convention. Le vote a lieu à main levée : Votants : 12 – Pour : 12 – Contre : 0 – Abstentions : 0

**Conclusion : le Conseil de l'ED approuve le projet de convention ED/Accademia Corsa de Nice donné en Annexe-Point 2-2.2. Cette convention sera transmise au CS pour validation**

### 2.5 Dépôt numérique des thèses et Mise en ligne

La grande majorité des universités a opté pour le dépôt électronique, l'Université de Corse se propose d'adopter ce dispositif. Les tenants et les aboutissants du dépôt numérique et de la mise en ligne des thèses a fait l'objet d'un document joint à la convocation. Un document électronique en un seul fichier remplace le document papier et devient la version officielle de la thèse permettant l'obtention du doctorat. Il est exclusif de tout autre mode de dépôt.

*La thèse est un document qui a un double statut :*

- c'est un document administratif qui doit pouvoir être consulté par tout demandeur (loi de janvier 1978 sur la communication des documents administratifs) ;
- c'est aussi une œuvre de l'esprit et à ce titre, lui sont associés des droits d'auteur, patrimoniaux et moraux, qui permettent, entre autres, à son auteur de ne pas autoriser sa mise en ligne.

Dans la perspective du dépôt électronique, afin d'accompagner et d'informer les doctorants, une formation sera dispensée aussitôt que possible et au plus tard à partir de janvier 2012. La formation, d'une durée de 6 h/doctorant (1 jour) sera dispensée par groupe de 20 doctorants (en partie théorique et en partie pratique sur ordinateur). Les doctorants seront répartis en groupes différenciés en fonction du domaine scientifique dans lequel sont préparées les thèses. La formation sera assurée par des formateurs-référents (BU et UMR), eux-mêmes formés par le biais de l'URFIST. A partir de septembre 2012, la formation concernera systématiquement les doctorants entrants.

Un débat s'établit sur les dangers de la dématérialisation des thèses et surtout sur ceux de la mise en ligne en termes de plagiat. Cependant, La mise en ligne d'une thèse présente un intérêt tant pour l'auteur que pour l'Université. Elle contribue à la mise en valeur de la production scientifique de l'un et de l'autre. Une thèse papier n'est consultée que très peu de fois car la démarche d'accès est beaucoup plus lourde que pour une thèse électronique; celle-ci peut être consultée un plus grand nombre de fois, l'accès y est beaucoup plus large.

*Proposition*

Toutes les thèses soutenues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 doivent avoir fait l'objet d'un dépôt numérique. En conséquence :

- Lors de son inscription le doctorant signe la charte des thèses ainsi que la charte de diffusion électronique des thèses. Par mesure transitoire les doctorants déjà inscrits signeront la charte de

diffusion électronique des thèses au moment de leur formation et au plus tard lors de leur réinscription au titre de l'année 2012-13.

- La mise en ligne fera l'objet d'une autorisation expresse de l'auteur.
- Le dispositif sera coordonné conjointement par l'Ecole Doctorale et par la Bibliothèque universitaire. Après concertation de la Conservatrice de la Bibliothèque Universitaire et du Directeur du Service de la Scolarité, le Directeur de l'Ecole Doctorale assurera la charge de coordinateur des thèses.

Après que chacun se soit exprimé, le Directeur met au voix les deux propositions globalement. Le vote a lieu à main levée : Votants : 12 – Pour : 12 – Contre : 0 – Abstentions : 1

**Conclusion : le Conseil de l'ED approuve le projet de dépôt numérique et la possibilité de la mise en ligne des thèses au 1<sup>er</sup> janvier 2013 tel que présenté en Annexe-Point 2-2.4.**

## **2.6 Bilan d'activités de l'année 2010-11**

Un bilan de l'année 2010-11 ED a été transmis en pièce jointe (PJ 2.1) à la convocation. Le Directeur en commente les points forts et les points faibles.

Sur la base de l'année 2009-2010, il a été procédé à 28 radiations consécutives à des déclarations d'abandon ou à non-réponses aux relances. 17 injonctions à soutenir ont été adressées à des doctorants se réinscrivant pour la 7<sup>ème</sup> année et au-delà.

Au titre de l'année 2010-11, l'Ecole Doctorale comptait 180 doctorants auxquels il convient de rajouter 4 doctorants ayant sollicité une interruption de 12 mois. La diminution de l'effectif (203 en 2009-2010) est surtout sensible à l'UMR LISA (122 en 2009-10 et 101 en 2010-11). On constate une légère diminution du nombre d'inscriptions en 1<sup>ère</sup> année 37 en 2010-11 contre 43 en 2009-2010. La proportion de doctorants au-delà de la 4<sup>ème</sup> année est toujours aussi élevée (25,5% en 2010-2011). La nouvelle mesure adoptée par le CS consistant à diminuer de moitié le nombre de point au barème de la grille locale pour une thèse soutenue en plus de 4 ans devrait permettre une amélioration.

Le nombre de thèses aidées est resté constant : 41. Il en est de même pour le nombre de thèses soutenues : 24 en 2010-11 et 25 en 2009-10. Ce nombre est insuffisant.

Le nombre d'étudiants étrangers est constant : 47 en 2010-11 et 48 en 2009-10. Le nombre de conventions de cotutelles a augmenté de façon non significative : 12 en 2010-11 pour 10 en 2009-10.

**La journée du Doctorant** (30 juin 2011) est un acte majeur de l'année. Outre l'aspect de brassage, elle est un bilan de compétences en termes de travaux de recherche et de communication scientifique. La participation est en hausse : 130 personnes dont plus d'une centaine de doctorants. Il est à noter une progression significative du nombre de posters : 87 en 2010-11 contre 71 en 2009-10.

L'offre de formation a été considérablement accrue. La participation est satisfaisante. L'offre a consisté notamment en

- **des Formations spécialisées en liaison avec les thématiques de recherche (80 h) :**

- 80 heures de séminaires pluridisciplinaires du pôle doctoral de la FFLASHS / LISA
- Une conférence portant sur La reconstitution expérimentale d'habitats en plein air du Néolithique de la Corse (Dr Leria Franceschini).
- Il est à déplorer l'absence de séminaires disciplinaires en ST, Droit et Sc économiques.

- **des Formations transversales destinées à développer la culture scientifique générale (140h = 22j hors conférences)**

- Préparations aux certifications en Anglais et en Informatique (30h/étudiant chacune).
- Deux cours de statistiques, l'un pour SHS (12h) et l'autre pour ST (28h)
- Deux séminaires de l'URFIST (20h chacun), l'un portant sur la recherche d'information et l'écriture scientifique et l'autre sur la documentation scientifique.
- Trois conférences portant respectivement sur la déontologie de la recherche, les enjeux énergétiques du XXI<sup>ème</sup> siècle et sur l'art du calcul.

- **des Formations de préparation à l'Insertion Professionnelle (63 = 9,5j à Corte)**

- Séminaire de l'APEC (20h, 3j)
- Séminaire sur les outils de l'employabilité des docteurs (20h, 3j)
- Séminaire « Vision paper 2020 » sur les métiers de demain (20h, 3j)
- Conférence sur la création d'entreprises innovantes (3h, 0,5j)

- **des Formations du CIES d'Aix-Marseille (19j)**

- 16 doctorants ont suivi les enseignements du CIES répartis en 5 doctorants de 1<sup>ère</sup> année ; 7 doctorants de 2<sup>ème</sup> année et 3 doctorants 3<sup>ème</sup> année.

- **des participations aux Doctoriales de Provence (5j)**

- 10 doctorants ont participé au séminaire résident des Doctoriales à Baume les Aix.

Après que chacun se soit exprimé, le Directeur propose l'approbation du bilan des activités. Le vote a lieu à main levée : Votants : 12 – Pour : 12 – Contre : 0 – Abstentions : 0

**Conclusion : le Conseil de l'ED approuve le bilan des activités donné en Annexe-Point 2-2.5.**

## 2.7 Proposition d'activités pour l'année 2011-12

Le Directeur commente les activités prévisionnelles exposées dans la pièce jointe à la convocation et ouvre le débat sur les différentes options.

On retrouve les formations proposées et dispensées l'an dernier ; de nouveaux séminaires et enseignements sont rajoutés à l'offre de formation au titre de l'année 2011-2012.

- **Formations disciplinaires** (offre globale : 14 jours) :

Formations existantes – Conférences et séminaires du pôle doctoral FLLASHS / LISA (80h au total, Intervenants : Enseignants-chercheurs de la FLLASHS / LISA).

Formations nouvelles – Un appel est lancé à nouveau vers la Faculté de Droit, de Sciences économiques et de gestion, vers la Faculté des sciences et l'UMR SPE pour l'organisation de séminaires analogues.

- **Formations Culture scientifique générale et outils de thèses** (offre globale : 27 j/doct) :

Formations existantes – Préparations aux certifications en anglais (30h/doctorant = 5 jours ; Intervenants : Christiane Garcia, UCPP) et en informatique (30h/doctorant = 5 jours ; Intervenants : Thierry Antoine-Santoni, UCPP) – Enseignement de statistiques fondamentalement restructuré (36h/doctorant soit 48h = 7 jours ; Intervenants : Pr Nadia Ghazzali, U Québec) – Deux séminaires URFIST (6 jours ; Intervenants : Gabriel Gallezot, MCF, U Nice, URFIST et Michel Roland, Conservateur U. Nice, URFIST). : Recherche d'Information et Ecriture scientifique et Documentation scientifique.

Formations nouvelles – Préparation au C2I2E métiers de l'Enseignement (24h/doctorant = 4 jours, Intervenants : Thierry Antoine-Santoni, UCPP) - Formation pour le dépôt numérique et la mise en ligne des thèses (séminaire 1 jour ; Formateurs BU et UMR à identifier, Magalie Prudon, U Nice, URFIST).

- **Formations de préparation à l'insertion professionnelle** (offre globale : 23 jours /doctorant intra muros +8 à 12 jours/doctorant hors les murs selon l'année de doctorat) :

Formations existantes – Docteurs et Doctorants face à l'emploi (Séminaire APEC, 3 jours ; Intervenants : Albane Delorme, consultante APEC) ; Les outils de l'Employabilité des Docteurs (Séminaire JMN, 3 jours ; Intervenants : Jean Michel Nicolai) ; Vision Paper 2020 (Séminaire Eurosmart, 3 jours ; Intervenants : Michel Koenig).

Formations nouvelles – Bilan de compétences. (Séminaire Bilan, 5 jours, 2,5 jours /doctorant ; Intervenants : Marius Armand, U Aix-Marseille) ; Valorisation de la Recherche (Séminaire Valo, 2 jours ; Intervenants : Marie-Françoise Saliceti, UCPP et Jean Michel Callebaut, Incubateur de Corse) ; Séminaire : Intelligence économique (séminaire IC, 7 jours ; Référent et intervenant : Jean Michel Nicolai) ; Gestion de projets scientifiques et professionnels (Séminaire 2 jours ; Intervenants à identifier) ; Conférences sur les projets de grande envergure ; making of de la recherche universitaire au transfert technologique : le projet ENR (conférence, 0,5 jour ; Intervenants : Philippe Poggi) ;

Formations hors les murs :

Doctoriales de Provence (5 jours) ; Centre Formation Ecole Doctorale (CFED, Nice, 19 jours : Doctorants de 1<sup>ère</sup> année : 7j ; - de 2<sup>ème</sup> année : 4 jours et - de 3<sup>ème</sup> année : 3 jours)

- **Autres activités** :

- Manifestation liée à l'Insertion professionnelle – Conférence de l'Emploi : Insertion Professionnelle des Docteurs – IUT, le 22 novembre 2011- Promoteurs : ED / POIP / ProDoc - voir présentation infra (point 4.1)
- Journée Diffusion de la culture et de l'information scientifiques – Niveau M1 - jeudi 20 octobre 2011, Présentation des thématiques et travaux de thèse par les doctorants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année aux étudiants Masters 1 regroupés par secteurs scientifiques
- Journée Diffusion de la culture et de l'information scientifiques – Niveau D : Journée des Doctorants JDD 2012, vendredi 29 juin 2012, Campus Mariani – organisation analogue à celles des années précédentes

Les membres du conseil suggèrent l'adjonction de séminaires sur la création et la reprise d'entreprises

Après que chacun se soit exprimé, le Directeur propose l'adoption du programme des formations donné en Annexe-Point 2. Le vote a lieu à main levée : Pour : 12 – Contre : 0 – Abstentions : 0

**Conclusion : le Conseil de l'ED adopte le programme des formations et activités donné en Annexe-Point 2-2.6 auquel il sera rajouté un séminaire sur la création et la reprise d'entreprises**

## 2.8 Proposition de Budget primitif 2012.

A l'exception de la ligne 1705 relative aux financements des déplacements des jurys de thèse pour les soutenances desquelles il n'y a pas encore de visibilité (l'ED ne la gère que depuis mars 2011), le budget de fonctionnement 2011 est en passe d'être exécuté au plus juste au vu des dépenses effectives au 1<sup>er</sup> septembre 2010 et des perspectives pour le dernier trimestre civil.

Compte tenu des activités prévisionnelles adoptées, les masses principales dans le Budget primitif 2011 s'établissent comme suit :

	Rappel Budget 2011	Budget primitif 2012	Remarques
Ligne 1705 - Frais de déplacements des membres des Jurys de Thèses (type 10)	67.000 €	60.000 €	Base 35 thèses - Hauteur 1.500 -2.000 €
Fonctionnement général (type 10)	12.000 €	11.000 €	
Formations, frais (type 10)	16.000 €	48.000 €	Financement CFED Nice – Estimation 30.000 €/an
Manifestations, frais (type 10)	6.000 €	6.000 €	
Equipement (type 20)	1.000 €	0	
Formations, salaires (type 30)	2.000 €	10.000 €	BP 2011 : 7.000 Souvent les intervenants renoncent à la rémunération pédagogique qu'il convient cependant de prévoir. - Augmentation des formations
<b>Total</b>	<b>104.000 €</b>	<b>135.000 €</b>	

Des précisions sont demandées quant au financement et à la gestion des déplacements des doctorants dans le cadre du CFED qui seront assurés effectivement par l'ED.

Après que chacun se soit exprimé, le Directeur propose l'adoption du budget primitif dont un exposé détaillé est donné en Annexe-Point 2-2.7. Le vote a lieu à main levée : Votants : 12 - Pour : 12 - Contre : 0 - Abstentions : 0

**Conclusion : le Conseil de l'ED adopte le BP 2011 explicité dans l'Annexe-Point 2-2.7**

## 2.9 Proposition de Calendrier administratif 2011-12.

Une proposition de calendrier administratif de l'Ecole Doctorale a été transmise en pièce jointe à la convocation (PJ 3.1).

Le Directeur insiste notamment sur la nécessité d'un dépôt des sujets de thèses 2012-13 par les Directeurs potentiels dès le mois de janvier et sur la nécessaire maîtrise du calendrier au niveau des inscriptions.

Cette année encore, certains projets de thèse ont été mal conçus, sans concertation au sein du projet structurant, ce qui a entraîné le non agrément en juillet pour non adéquation avec les orientations de celui-ci et, donc, avec la politique scientifique du centre de recherche. Aussi, est-il convenu de bien insister sur la concertation entre le Directeur de thèse et le responsable du projet structurant. L'avis et la signature de ce dernier seront exigés en préalable à tout dépôt à l'ED et seule la sollicitation de l'avis du centre de recherche pourra faire l'objet d'un envoi par l'ED.

Les objectifs sont aussi : (i) répondre aux appels à projets de thèses qui sont lancés dès le début de l'année par CNRS, ADEME... (ii) faire une large publicité autour de ces sujets auprès de nos étudiants de Master mais aussi auprès des autres Ecoles Doctorales afin d'attirer les meilleurs candidats possibles pour un doctorat.

La date limite pour le dépôt des dossiers d'agrément en session et des dossiers de candidatures pour un contrat doctoral est fixée au 12 juillet. Il est appréciable, notamment pour les étudiants concernés, que les centres de recherche se réunissent en juillet.

Après que chacun se soit exprimé, le Directeur propose l'adoption du calendrier. Le vote a lieu à main levée: Votants : 12 – Pour : 12 – Contre : 0 – Abstentions : 0

**Conclusion : le Conseil de l'ED adopte le calendrier administratif donné en Annexe-Point 2-2.8.**

## 2.10 Personnels de l'ED

La structuration a déjà fait l'objet d'une discussion et d'un vote au conseil de l'ED du 17 septembre 2010. La Secrétaire générale a affecté un personnel à mi-temps à dater du 15 mars 2011. C'est une avancée nettement et clairement insuffisante.

L'Ecole Doctorale a beaucoup changé au cours des deux dernières années. L'offre de formation, la politique de communication et de diffusion de l'information scientifique et les activités des doctorants sont sans rapport avec ce qui était fait précédemment.

Faute de personnels,

- il n'y a pas de gestion et de suivi des activités d'enseignements des doctorants.
- Le suivi réel des formations transversal est quasiment inexistant.
- Le Directeur passe beaucoup trop de temps à parer au plus pressé en effectuant des tâches de secrétariat au lieu de s'investir plus encore dans une stratégie de développement (NCT, Doctorant conseil, suivi de l'insertion...). De même, les réunions catégorielles entre le Directeur et les doctorants ne peuvent avoir lieu
- Cette année encore, le personnel en place n'a pas pu bénéficier d'une partie importante de ses congés annuels.

Le fonctionnement de l'ED n'est pas au niveau des exigences de l'AERES. Afin de tendre vers un fonctionnement satisfaisant garant de bénéfice pour les doctorants le Directeur souhaite que les personnels de l'ED soient portés à deux pleins temps. Il propose que le Conseil fasse sienne cette demande.

Après que chacun se soit exprimé, et après un vote à main levée (Votants : 12 ... - Pour : 12 – Contre : 0 – Abstentions : 0)

**Conclusion : Le conseil de l'ED demande aux services centraux de l'Université que l'effectif des personnels affectés à l'ED soit porté urgemment à deux plein-temps.**

### 3 Thèses et Projets de Thèses

#### 3.1 Agrément des Projets de Thèses 2010-2011 (cf Annexe-Point 3-3.1).

Une présentation synthétique des différents projets proposés à l'agrément était jointe à la convocation : 21 demandes au titre de l'UMR LISA ; 1 demande au titre de l'ERT AJ3P et 11 demandes au titre de l'UMR SPE. Ces dossiers ont été examinés par les responsables des projets structurants concernés.

Relativement à l'UMR LISA, la Directrice de l'UMR commente les avis. Les projets de Marie-Hélène Almeras, Pierre-Toussaint Menozzi et Annelise Zanardi ont reçu un avis défavorable au motif que l'adéquation avec les nouveaux axes de recherche d'ICPP est à redéfinir. Celui de Diana Saliceti a également reçu un avis défavorable et le Conseil de l'UMR suggère une modification du sujet afin qu'il s'oriente vers une problématique de littérature comparée.

Relativement à l'UMR SPE, le Directeur de l'UMR commente les avis. Les avis concernant le projet de Cyril Berquier a été ajourné et celui de Michel Marengo a reçu un avis défavorable au motif que les Directeurs des thèses ne donnent aucune lisibilité sur les financements des activités de recherche et les moyens de réaliser ces thèses. En outre celui de Michel Marengo se situe en dehors des projets structurants.

Après que chacun se soit exprimé, le Directeur propose d'émettre un avis conforme à celui des centres de recherche. Le vote a lieu à main levée : Votants : 12 – Pour : 12 – Contre : 0 – Abstentions : 0

**Conclusion : Le Conseil de l'ED émet un avis défavorable aux projets de thèses de Marie-Hélène Almeras, Pierre-Toussaint Menozzi, Annelise Zanardi, Diana saliceti et Michel Marengo. Il ajourne son avis concernant le projet de Cyril Berquier. Il donne un avis favorable aux autres projets. La présentation synthétique des différents projets et le récapitulatif des avis sont repris en Annexe-Point 3-3.1.**

#### 3.2 Candidatures à un contrat doctoral. (cf Annexe-Point 3-3.2).

##### Rappel des Statuts de l'Ecole Doctorale 377

Adoptés par le Conseil de l'ED du 22 juin 2009 et approuvés par le CA de l'Université du 30 juin 2009)

*Article 6 Attributions du Directeur de l'Ecole Doctorale. (Alinéa 5)*

*Après avis du Conseil de l'Ecole Doctorale, il fait au Président de l'Université des propositions relatives à l'attribution de contrats doctoraux relevant de financements sur budget propre ou Collectivité Territoriale de Corse (DFER) et de toutes autres sortes d'aides financières aux doctorants.*

*Article 7 Attributions du Conseil de l'Ecole Doctorale. (Alinéa 3)*

*Il fixe la procédure de sélection puis se prononce sur l'attribution de contrats doctoraux relevant de financements sur budget propre ou Collectivité Territoriale de Corse (DFER) et de toutes autres sortes d'aides financières aux doctorants.*

### Rappel des Critères adoptés

Extrait du Relevé de Conclusion (Bureau de l'ED, séance du 21 juillet 2009)

- 1°) *Parcours : Notoriété et qualité de la formation (autre que Master) ; pour les masters ne pas considérer la seule moyenne générale en M2 mais utiliser la péréquation (2/3 moyenne M2 + 1/3 moyenne M1).*
- 2°) *Qualité du projet de thèse : adéquation avec les axes prioritaires développés à l'Université de Corse ; intérêt scientifique ; aspects innovants.*
- 3°) *Applicabilité à la Corse : intérêt pour la Corse ; retombées prévisibles.*
- 4°) *Date d'obtention du Bac+5 : appréciation de la cohérence des activités entre l'obtention du diplôme bac+5 et le dépôt du dossier.*
- 5°) *Age.*

Une présentation synthétique des différentes candidatures était jointe à la convocation et est donnée en Annexe-Point 3-3.2.

**Nombre de dossiers de candidature reçus :** 15

#### Répartition en fonction des UMR et des projets structurants

- UMR SPE : 8	
- SPE Feux de forêts (FF)	1
- SPE Gestion et Valorisation des Eaux en Méditerranée (GEM)	0
- SPE Énergies renouvelables (ENR)	1
- SPE Modélisation Mathématique et Physique pour l'Environnement (M <sup>2</sup> PE)	1
- SPE Ressources naturelles (RN)	2
- SPE Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	2
- SPE Hors projet	1
- UMR LISA : 7	
- LISA Dynamiques des Territoires et Développement Durable (DTDD)	1
- LISA Identités et Cultures, les Processus de Patrimonialisation (ICPP)	6

#### Classement transmis pour avis par l'UMR LISA

1. FIORDELISI Letizia (ICPP, P Ottavi)
2. WOILLLEZ Mathilde (DTDD)
3. GHIPPONI-MISTRALI Laura-Jeanne (ICPP, JM Comiti)
4. PIETRERA Ange-Toussaint (ICPP, D Rey)
5. SOLINSKI Michal (ICPP, JF Poli/G Kessler)

Les candidatures de Diana Saliceti et Annelise Zanardi n'ont pas été classées puisqu'un avis défavorable avait été donné aux projets correspondants par ce même conseil d'UMR.

La Directrice de l'UMR commente ce classement en exposant la logique qui l'a guidée. Tous les projets sont conformes à la politique scientifique de l'Université et en adéquation avec le contexte local. Les critères de sélection appliqués sont ceux préconisés par le Bureau de l'Ecole Doctorale.

#### Classement transmis pour avis par l'UMR SPE

1. POGGI Bastien (TIC, JF Santucci/T Antoine-Santoni)
2. BAZZALI Emmanuelle (M2PE, Gabrielli/Ancey)
3. NOTHIAS Louis Félix (RN, J Costa/M Litaudon, codirection)
4. FAGGIANELLI Ghjuvan Antone (ENR, M Muselli/C Cristofari)
5. ROMAGNOLI Elodie (RN, P Santoni/N Chiaramonti)
6. JACOPINI Sabrina (RN, L Berti/J Maury)
7. BOURY Rémi (TIC, PA Bisgambiglia /PA Bisgambiglia)

Le Directeur de l'UMR commente ce classement en exposant la logique qui l'a guidé. Tous les projets sont conformes à la politique scientifique de l'Université et en adéquation avec le contexte local. Les critères de sélection ont été en premier lieu la qualité du parcours de l'étudiant et la qualité du dossier (aspects scientifiques du projet, applicabilité à la Corse), mais aussi un effet mémoire quant aux aides attribuées antérieurement.

Pour ces raisons, le Directeur de l'ED propose au Conseil de prendre en considération cette candidature.

Après après discussions sur l'opportunité de différencier ou non les candidats du rang 2 et après que chacun se soit exprimé la proposition de classement s'établit comme suit.

Rang 1 POGGI Bastien  
Rang 2.-*ex-æquo* (ordre alphabétique)  
BAZZALI Emmanuelle

FAGGIANELLI Ghjuvan Antone  
FIORDELISI Letizia  
GHIPPONI-MISTRALI Laura-Jeanne  
NOTHIAS Louis Félix  
PIETRERA Ange-Toussaint  
WOILLLEZ Mathilde

Rang 9 ROMAGNOLI Elodie  
Rang 10 SOLINSKI Michal  
Rang 11 JACOPINI Sabrina  
Rang 12 BOURY Rémi

Le Directeur met au vote le classement global tel qu'il découle de ce qui précède. Le vote a lieu à bulletin secret : Votants : 12 - Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 1.

**Conclusion : le Conseil de l'ED approuve le classement ci-dessus qui sera transmis pour proposition d'attribution de contrats doctoraux par le Président de l'Université.**

### **3.3 Informations concernant le dispositif CEE/ADEC**

Depuis le mois de mai et jusqu'au 27 juillet, à maintes reprises le Président de l'Université et le Directeur de l'ED ont relancé l'ADEC quant à la campagne 2011 d'aide aux doctorants (mesure 1.1 du dispositif CEE). L'Information nous est parvenue en date du 30 août sous la forme d'un mail du Directeur adjoint de l'ADEC. Ainsi le dispositif CORSE ESPRIT D'ENTREPRISE (C2E) n'existe plus aujourd'hui et certaines de ces mesures ont été reprises dans le nouveau dispositif CORSEMPLOI2 qui a été adopté par l'Assemblée de Corse au cours de sa session du 23 Juin dernier par délibération n° 11/143 AC.

#### ***Aide au recrutement de doctorants***

L'objectif est identique à celui de la mesure 1.1 du dispositif CEE. Il s'agit de permettre aux entreprises et aux organismes exerçant une activité de recherche et de développement d'accueillir un doctorant pour mener une mission de recherche stratégique pour son développement socio-économique. Il s'agit, aussi, de renforcer les capacités de recherche et d'innovation des entreprises régionales.

Cette aide est accessible aux entreprises éligibles ainsi qu'aux établissements publics, associations ou tout autre structure ayant vocation à conduire des travaux de recherche. En sont exclues les collectivités territoriales.

Le doctorant doit être inscrit en thèse depuis moins de 12 mois. Il doit exister une convention de partenariat entre l'Entreprise et l'Université d'inscription relativement à la réalisation des travaux de doctorat et la répartition et au partage des différentes activités. Cette convention requiert, notamment, l'avis de l'Ecole Doctorale.

Le salaire brut mensuel ne peut être inférieur à 1,5 fois le SMIC brut mensuel actuellement de 1365 €. Soit donc un salaire brut mensuel d'au moins 2047 € et un salaire brut annuel d'au moins 24.564 €.

L'intensité de l'aide est fixée à hauteur de 25% du salaire chargé calculé sur une période de 36 mois. Une prime de 25% de ces mêmes coûts pourra être versée à l'entreprise en cas de transformation du CDD en CDI pendant ou à l'issue de la période d'embauche. L'aide est plafonnée à 80.000 € par entreprise et salarié et ne peut excéder 150.000€ sur 3 ans.

Le conseil exécutif fixe chaque année le nombre de projets pouvant être financé par l'année en cours ainsi que d'autres dispositions spécifiques relatives à cette aide (exple : thématique prioritaire). Pour l'année 2011, le nombre maximum de projets est fixé à 6. Les candidatures doivent être déposées auprès de l'ADEC entre le 1<sup>er</sup> avril (sic) et le 30 septembre 2011.

Le dossier est instruit par les services de l'ADEC. L'avis de la Direction de l'Enseignement Supérieur de la CRC est systématiquement sollicité. La décision finale de l'attribution de l'aide relève du Conseil Exécutif de Corse.

#### ***Aide au recrutement de post-doctorants***

L'objectif et les conditions d'accès à la mesure sont analogues à ceux énoncés supra. Le salarié devra être titulaire d'un doctorat depuis moins de 12 mois, le salaire ne pourra être inférieur à 1,8 fois le SMIC. Les coûts admissibles, base de calcul de l'aide, sont évalués sur 12 mois. L'intensité de l'aide est identique à celle d'une embauche de doctorant. Une convention de partenariat entre l'Entreprise et le laboratoire d'accueil relative à la réalisation des travaux de post-doctorat est requise.

#### ***Aide au recrutement de jeunes qualifiés et jeunes docteurs***

L'aide doit permettre de favoriser de manière durable et sécurisée l'intégration professionnelle de jeunes diplômés. Au moment de l'embauche, le salarié devra avoir soutenu sa thèse depuis moins

de 24 mois et être âgé de moins de 30 ans. Les coûts admissibles, base de calcul de l'aide, sont évalués sur 12 mois. L'intensité de l'aide est identique à celles des situations précédentes.

## 4. Autres points

### 4.1 Initiation de la réflexion sur des modifications du règlement intérieur pour rationalisation des thèses : fourchette de longueur ; thèse sur articles ; taux d'encadrement ; conditions de soutenance ; autres...

Le Directeur de l'ED souhaite ouvrir une réflexion et une concertation sur un certain nombre de points impactant la préparation et la soutenance d'une thèse de doctorat. A cet effet, il demande aux Directeurs de centres de recherche d'en débattre dans leurs conseils respectifs aussi rapidement que possible afin de les préciser rationnellement. Un retour avant le 15 décembre est demandé.

#### **Points suggérés (liste non exhaustive)**

- Nombre de thèses encadrées
- Thèse sur Articles
- Définition d'un article de rang A ?
- Longueur des thèses
- Conditions de soutenances

### 4.2 Association ProDoc : Présentation de l'Association et du projet de la Journée d'Insertion des Docteurs (JID) avec les professionnels – Invités : les membres du bureau de l'Association.

Pro-Doc est une association loi 1901, dont les statuts, transmis en pièce jointe à la convocation, ont été déposés en préfecture le 28 avril. Travaillant sous l'égide de l'Ecole Doctorale, elle est officiellement reconnue par l'Université de Corse.

L'Association ProDoc se veut un outil au service de la promotion du doctorat, vecteur d'une meilleure insertion professionnelle des futurs docteurs. Dans ce cadre elle tisse actuellement des liens avec des partenaires du monde économique local et national. Ainsi, le bureau de ProDoc a rencontré les principaux dirigeants du MEDEF Corse dans leurs locaux ajacciens, ce qui a permis de pointer du doigt les principaux obstacles à une meilleure insertion des docteurs dans le tissu économique local. Afin de tisser des liens entre les deux parties, dès ce mois de septembre, de nouveaux échanges, ont été programmés avec des entreprises y compris des PME pour lesquelles une réflexion appropriée doit être menée.

Dans cette optique d'insertion, un partenariat a été signé en mai dernier avec ADOC Talent Management, structure privée basée sur Paris.

La Conférence de l'emploi du 22 novembre 2011 est la première grande manifestation de l'Association. Organisée sous l'égide de l'Ecole Doctorale en association avec la POIP, elle a pour ambition de mettre en exergue les compétences et la méthode de travail des doctorants. Elle cherchera à créer les conditions d'un dialogue dynamique et constructif entre les futurs docteurs et leurs employeurs potentiels, dans une sorte de prolongement des travaux de l'association et une mise à disposition de ses derniers au profit de l'ensemble de la communauté Doctorale estudiantine.

L'avant programme de la journée est donné en Annexe-Point 2-2.7 relative aux activités prévisionnelles 2011-2012.

Fait à Corte, le 7 septembre 2011

Le Directeur de l'Ecole Doctorale



Pr Jean Costa

## **Document de travail**

### **CONVENTION ENTRE L'UNIVERSITE DE CORSE-PASCAL PAOLI ET L'UNIVERSITE DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS**

Vu les dispositions légales et réglementaires qui régissent la coopération entre les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel avec d'autres établissements publics ou privés, en France et à l'étranger,

Vu l'arrêté du 23 novembre 1990 relatif aux stages organisés par les CIES,

Vu le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, modifié par le décret n° 2004-703 du 13 juillet 2004,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études doctorales,

Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale,

Vu le Décret no 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche.

Vu l'abrogation du décret du 30 octobre 1989 relatif au monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur.

Entre

L'Université de Corse – Pascal Paoli ci après désignée par « l'Université de Corse », représentée par son Président, le Professeur Antoine AIELLO, d'une part,

Et

L'Université de Nice – Sophia Antipolis ci après désignée par « l'Université de Nice », représentée par son Président, le Professeur Albert MAROUANI, d'autre part,

Animés d'un commun désir de développer leur coopération scientifique par la formation des étudiants doctorants notamment dans la perspective de leur insertion professionnelle,

Il est décidé ce qui suit

#### **Préambule**

L'article 14 du décret 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche abroge le décret du 30 octobre 1989 relatif au monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur.

Cependant, l'Article 6 du décret 2009-464 supra dispose « L'établissement employeur s'assure que le doctorant contractuel bénéficie des dispositifs d'encadrement et des formations utiles à l'accomplissement de l'ensemble des missions qui lui sont confiées... ».

En conséquence les dispositions de l'arrêté du 23 novembre 1990 relatif aux stages organisés par les CIES sont toujours opportunes. Ainsi, il est primordial que les doctorants, quels que soient leurs projets professionnels, reçoivent une « initiation en matière de formation professionnelle afin d'accroître leurs connaissances, notamment sur les particularités pédagogiques des disciplines, les relations entre les différents degrés d'enseignement, l'organisation de l'enseignement supérieur, tant en France qu'à l'étranger, et une approche diversifiée des problèmes généraux qui s'y manifestent. » Si l'essentiel des activités des doctorants doit être consacré à la préparation d'une thèse de doctorat, au sein d'un laboratoire de recherche, ils doivent également, se préparer : (i) pour un certain nombre d'entre eux, à l'exercice futur des fonctions d'enseignant-chercheur et pour ce qui est du plus grand nombre, au sein de divers Organismes, Administrations et Entreprises des secteurs public et privé. Ainsi, les attitudes comportementales acquises lors de cette formation seront parfaitement applicables vis-à-vis de toutes sortes de publics.

### **Article 1. Alliance Universitaire pour formation des doctorants**

L'Université de Corse et l'Université de Nice s'allient pour ce qui est de la formation à la pédagogie et à l'insertion professionnelle de doctorants bénéficiaires d'un contrat doctoral. Cette disposition peut être étendue, sous certaines conditions, à des doctorants non-contractuels. Dans ce qui suit, les doctorants inscrits à cette formation sont désignés les « stagiaires » et l'ensemble des enseignements organisés à leur intention prend le nom de « formation des stagiaires ». Le Responsable du dispositif est nommé par le président de l'Université de Nice

Dans le courant du mois d'octobre, l'Université de Corse transmet à l'Université de Nice, la liste des nouveaux doctorants qu'elle aura choisis en vue de leur formation pour les trois années de thèse en qualité de stagiaires.

### **Article 2. Formation des stagiaires**

La formation des stagiaires comporte des journées réparties sur trois années. Elle est organisée sous la forme de modules combinant des conférences et des travaux dirigés par petits groupes. Le programme de formation sera précisé par une annexe. A titre d'exemple, les thématiques abordées seront notamment :

- Les métiers de l'Université incluant une formation sur les systèmes universitaires et les usages pédagogiques,
- Le développement de la personne;
- La sensibilisation à la diffusion de la culture scientifique ;
- Insertion professionnelle incluant une formation à la connaissance et à la culture de l'entreprise

La participation aux journées de formation organisées à leur intention est obligatoire et prime sur les charges d'enseignement ou de surveillance. A cet effet, chaque stagiaire reçoit une convocation et un ordre de mission avant chaque session de formation.

### **Article 3. Contribution aux frais de formation**

A titre de participation aux frais de formation, la contribution de l'Université de Corse est fixée à trois cents euro (300 €) par stagiaire et par an pour toute la durée du stage. Ce montant est révisable chaque année ; il est communiqué par l'Université de Nice à l'Université de Corse dès le mois de juin pour une mise en œuvre, à la rentrée suivante, de la formation de la nouvelle cohorte de stagiaires.

Les frais de déplacement des stagiaires et du délégué de l'Ecole doctorale sont à la charge de l'Université de Corse.

Les universités contractantes établiront en commun les dossiers nécessaires aux démarches pour une prise en charge, par les instances idoines, des frais de formation et de déplacements précités.

### **Article 4. Encadrement des stagiaires**

Chaque stagiaire bénéficie de l'appui d'un tuteur pour une durée de trois ans. En outre, peuvent être désignés des superviseurs, par groupes de disciplines, chargés d'un accompagnement pédagogique régulier des stagiaires, surtout au cours de la première année de stage. Les superviseurs et les tuteurs sont nommés par le Président de l'Université dont relève le stagiaire.

### **Article 5. Formation des Maîtres de Conférences et des Professeurs n'ayant jamais reçu une formation par un CIES**

Sur l'initiative du Président de l'Université de Corse, les Maîtres de Conférences ou les Professeurs nouvellement nommés à l'Université pourront bénéficier de certaines des sessions de formation. En dehors des conférences, les coûts afférents à ces journées de formations et aux déplacements afférents seront assumés par l'Université.

La mise en œuvre de cette disposition fera l'objet d'un avenant particulier à la présente convention.

### **Article 6. Relations et collaborations entre Universités contractantes**

Un comité pédagogique, constitué de délégués des différentes Ecoles doctorales a pour mission d'assister le Responsable de la formation des stagiaires dans l'organisation et la détermination du contenu des formations. Ces délégués sont nommés par le président de l'Université dont relève l'Ecole doctorale.

Les Universités contractantes s'engagent à explorer toute piste de collaboration au-delà de celles prévues dans cette convention, qui pourront faire l'objet d'avenants à la présente.

Ces actions communes de formation, ou autres, au niveau Doctorat sont placées dans le cadre du PRES

### **Article 7. Validité et Clause de résiliation de la convention**

Cette convention est valable pour les trois années de thèse des doctorants choisis par chaque université pour bénéficier de la Formation doctorale en qualité de stagiaires. Elle est révisable chaque année au mois de juin avec prise d'effet à la rentrée universitaire suivante pour ce qui concerne la nouvelle cohorte de doctorants.

La présente convention peut être résiliée à la demande de l'une ou l'autre des parties, à la fin de chaque année civile avec effet à la rentrée universitaire suivante sans exonération des obligations de l'une et l'autre partie concernant la formation en cours des stagiaires réglementairement inscrits.

Date de prise d'effet de la présente convention : 1<sup>er</sup> octobre 2011

Le Président de l'Université de Corse

Le Président de l'Université de Nice

Pr Antoine AIELLO

Pr Albert MAROUANI

## **Proposition**

### **Convention de Partenariat Scientifique**

**Entre :**

**L'Université Abdelhamid Ibn Badis - Mostaganem**

Établissement public à caractère scientifique, culturel et technique

Représenté par son Recteur Monsieur SEDDIKI M'HAMED MOHAMED SALAH EDDINE

Et ayant son siège à : Kharrouba – B.P. 118/227 – Mostaganem (27 000)

**Et**

**L'Université de Corse – Pascal paoli - Corte**

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Représenté par son président, le professeur Antoine AIELLO

et ayant son siège : Palazzu Naziunale – BP 52 – 20250 CORTE

**Il est convenu ce qui suit :**

#### **PREAMBULE**

L'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem (Algérie) et l'Université de Corse (France) conviennent de mettre en place une coopération scientifique et pédagogique.

#### **ARTICLE 1 : OBJET**

Les universités contractantes conviennent de mettre en place une coopération en matière d'enseignement et de recherche scientifique et technologique au niveau de leurs formations doctorales respectives, en l'occurrence, l'Ecole doctorale « Environnement et Société » de l'Université de Corse et les diverses écoles doctorales de l'Université de Mostaganem

#### **ARTICLE 2 : ACTIONS PEDAGOGIQUES**

Les actions pédagogiques s'effectueront à travers :

- L'organisation de missions temporaires d'enseignement entre les deux Formations doctorales des deux universités selon la réglementation en vigueur de l'établissement d'accueil.
- La collaboration pour le développement de dispositifs de formation continue.
- L'accueil, dans les laboratoires de recherche, de doctorants, de chercheurs et des enseignants chercheurs selon la réglementation en vigueur de l'établissement d'accueil.

#### **ARTICLE 3 : ACTIONS SCIENTIFIQUES**

Les Universités contractantes conviennent d'établir des liens permettant :

- La formation et l'échange d'enseignants-chercheurs.
- Le développement de programmes de recherche communs.

#### **ARTICLE 4 : DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES**

Les deux universités conviennent de mettre tous moyens en œuvre en vue d'apporter chacune en ce qui la concerne la contribution qui lui est dévolue.

Les deux parties solliciteront l'attribution de moyens spécifiques (bourses, missions, moyens pédagogiques et de recherche) ainsi que les programmes de la francophonie dans le cadre des programmes franco-algériens et européens de coopération.

L'Université de Corse – Pascal Paoli et l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem assisteront les candidats dans les démarches administratives pour l'obtention de visas.

#### **ARTICLE 5 : Principes d'organisation de la coopération**

Pour coordonner les différentes actions réalisées dans le cadre de cette convention, l'Université de Corse désigne le directeur de son Ecole doctorale pluridisciplinaire et l'Université de Mostaganem désignera un enseignant chercheur en fonction de l'Ecole Doctorale concernée.

L'Université de Mostaganem communiquera à l'Université de Corse la liste des doctorants et enseignants chercheurs pouvant bénéficier de stage de formation et congés scientifiques en début de chaque année universitaire.

#### **ARTICLE 6 : Durée de la convention**

La présente convention est valable pour une durée de trois années et rentre en vigueur dès sa signature par les deux parties.

#### **ARTICLE 7: Avenants à la convention**

Les Parties contractantes se réservent le droit de conclure des avenants à la présente convention. Un avenant ne peut entrer en vigueur s'il n'a pas été signé par toutes les Parties contractantes.

#### **ARTICLE 8 : Difficultés de mise en application**

En cas de difficultés dans l'application de la présente convention, les parties s'obligent à rechercher en commun une solution amiable.

#### **ARTICLE 9 : Dénonciation de la convention**

Les parties sont libres de dénoncer la présente convention moyennant un préavis de trois mois.

La dénonciation sera notifiée, quel que soit le motif et la partie dénonçant, par lettre simple remise contre récépissé ou par lettre recommandée avec accusé réception adressée à l'autre partie contractante

Fait à Corte, le  
Pour  
L'UNIVERSITÉ DE CORSE  
Pr. ANTOINE AIELLO

Fait à Mostaganem, le  
Pour  
L'UNIVERSITÉ DE MOSTAGANEM  
Pr. SEDDIKI M'HAMED SALAH EDDINE

**Document de travail**  
**Proposition**  
**Convention de Partenariat Scientifique**

**Entre :**

**L'Accademia Corsa - Nice**

Association Loi 1901

Représentée par son Président, Monsieur Jean Claude CALASSI

Et ayant son siège au domicile de Monsieur Jean-Claude CALASSI, Larga Vista,  
A1, 9 Avenue Durandy - 06200 NICE

**Et**

**L'Université de Corse – Pascal Paoli - Corte**

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Représenté par son président, le professeur Antoine AIELLO

et ayant son siège : Palazzu Naziunale – BP 52 – 20250 CORTE

**Il est convenu ce qui suit :**

**ARTICLE 1 : Objet**

Les parties contractantes conviennent de mettre en place un partenariat en matière de communication et de diffusion des travaux de recherche scientifique et technologique réalisé à l'Ecole doctorale « Environnement et Société » de l'Université de Corse et portant sur la Corse.

L'Accademia Corsa se propose de faire connaître au niveau de ses adhérents et sympathisants les dits travaux scientifiques.

**ARTICLE 2 : Moyens**

Sur une page identifiée de son site Internet, l'Accademia inscrira, sous forme de résumés, les présentations des travaux de thèse dont les auteurs se seront portés candidats dans le cadre du concours annuel des prix de thèse.

Ces présentations mentionneront explicitement le nom du docteur, celui de l'Université de Corse ainsi que ceux de l'équipe et du centre de recherche au sein desquels les travaux ont été réalisés.

A cet effet, l'Université autorise l'Accademia Corsa à utiliser son logo

### **ARTICLE 3 : Droits et Obligations des parties**

L'Accademia Corsa reste seule autorité compétente dans l'organisation du concours des prix de thèses qui, d'ailleurs, est ouvert à tous les centres de recherche quel que soit l'établissement doctoral d'origine..

Aucune des deux parties n'a une obligation financière envers l'autre.

### **ARTICLE 4 : Principes d'organisation du partenariat**

Pour coordonner les différentes actions réalisées dans le cadre de cette convention, l'Université de Corse désigne le directeur de son Ecole doctorale.

L'Ecole doctorale organisera la publicité des actions au niveau de l'Université, en l'occurrence les appels à candidatures et la diffusion du palmarès.

### **ARTICLE 5 : Durée de la convention**

La présente convention est valable pour une durée de trois années et rentre en vigueur dès sa signature par les deux parties.

### **ARTICLE 6: Avenants à la convention**

Les Parties contractantes se réservent le droit de conclure des avenants à la présente convention notamment pour l'organisation de manifestations en commun. Un avenant ne peut entrer en vigueur s'il n'a pas été signé par les deux parties contractantes.

### **ARTICLE 7 : Difficultés de mise en application**

En cas de difficultés dans l'application de la présente convention, les parties s'obligent à rechercher en commun une solution amiable.

### **ARTICLE 8 : Dénonciation de la convention**

Les parties sont libres de dénoncer la présente convention moyennant un préavis de trois mois.

La dénonciation sera notifiée, quel que soit le motif et la partie dénonçant, par lettre simple remise contre récépissé ou par lettre recommandée avec accusé réception adressée à l'autre partie contractante

Fait à Corte, le  
Pour  
L'Université de Corse-Pascal Paoli  
Pr. ANTOINE AIELLO

Fait à Nice, le  
Pour  
l'Accademia Corsa  
M JEAN CLAUDE CALASSI

## **Annexe-Point 2-2.5 – PV Conseil ED du 06-09-2011**

### **Fonctionnement de l'Ecole Doctorale**

### **Dépôt numérique et mise en ligne des thèses**

#### **Dépôt numérique et mise en ligne des thèses**

Promoteurs : Ecole Doctorale / Bibliothèque universitaire

Ce dispositif permettra de valoriser les travaux de recherche et d'en favoriser l'accès. Il permet la diffusion des thèses de doctorat en ligne et l'archivage pérenne des versions électroniques.

#### **1°) Dépôt électronique des thèses :**

L'arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat permet aux établissements habilités à délivrer des diplômes de doctorat, de choisir le support de dépôt des thèses : support papier ou support électronique. La grande majorité des universités a opté pour le dépôt électronique, l'Université de Corse se propose d'adopter ce dispositif. L'arrêté dont s'agit est donné enfin de texte.

L'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur) a développé une application Nationale permettant le dépôt, le signalement, l'archivage et la recherche des thèses électroniques : STAR (Signalement des thèses électroniques, archivage et recherche).

#### **Les fonctionnalités de STAR**

(Extrait du document STAR disponible sur le site: [www.abes.fr](http://www.abes.fr) )

- Déposer les fichiers du document thèse et générer ses métadonnées
- Permettre l'archivage pérenne de la thèse au CINES (Centre informatique national de l'enseignement supérieur) ;
- Assurer le signalement automatique dans le catalogue SUDOC (Système Universitaire de Documentation), catalogue collectif des bibliothèques de l'enseignement supérieur ;
- Attribuer un identifiant permanent à la thèse électronique ;
- Veiller au respect des droits de la propriété intellectuelle ;
- Héberger sur une plateforme de l'ABES le document thèse pour faciliter sa diffusion;
- Envoyer métadonnées et documents vers des plateformes de diffusion (signature d'une charte de diffusion).

#### **Procédure et conséquences du dépôt électronique de la thèse :**

- Un document électronique en un seul fichier remplacera le document papier, (version officielle de la thèse qui a permis l'obtention du doctorat). Il est exclusif de tout autre mode de dépôt.
- Le Dépôt survient en deux phases – Environ, deux mois avant la date de la soutenance, le doctorant dépose sa thèse dans le format électronique requis ; il est procédé à une vérification technique. La thèse est accompagnée d'un bordereau électronique rempli par le doctorant avec l'aide de l'Ecole doctorale ou de la bibliothèque. Lors de la soutenance, le jury peut demander l'introduction de corrections dans la thèse. Le candidat dispose alors d'un délai de trois mois pour déposer sa thèse corrigée sous forme électronique dans les mêmes conditions que précédemment.
- Structuration et mise en forme de la thèse – Afin de permettre une meilleure valorisation de la thèse, celle-ci doit être rigoureusement structurée (homogénéité, cohérence, présentation : respect d'une feuille de style). Le guide pour la rédaction et la présentation des thèses (téléchargeable dans l'espace de l'Ecole Doctorale) à l'usage des doctorants contient les indications minimales pour structurer et présenter une thèse. En plus de ces indications, chaque établissement peut préconiser à ses doctorants l'usage d'outils de structuration des thèses et de feuilles de style.
- Signalement et diffusion – Grâce à l'application STAR, la thèse est automatiquement signalée dans le catalogue SUDOC. Toute thèse déposée dans ces conditions pourra, sous réserve de l'accord de l'auteur, être rendue accessible sur Internet. Un lien hypertexte utilisant un identifiant pérenne est alors fait entre la notice bibliographique de la thèse dans le SUDOC et le texte de la thèse. Le format de diffusion (html, pdf...) et le site de diffusion sont laissés au libre choix de chaque établissement.

- Archivage – L'archivage de la thèse électronique, confidentielle ou non, est assuré par le CINES. Il maintient une copie de sécurité de la thèse et en assure la pérennisation. Le CINES a développé une application particulière, PAC (Plateforme d'archivage au CINES), qui dialogue avec STAR. STAR envoie à PAC les fichiers de la thèse accompagnés des métadonnées.
- Connaissance du « droit d'auteur » – Le docteur est propriétaire des droits d'auteur attachés à sa thèse : Droits patrimoniaux et droit moral ; il a également des devoirs de respect des droits d'auteurs des documents « figurant » dans sa thèse.

## 2°) Mise en ligne des thèses :

### **La thèse est un document qui a un double statut :**

- c'est un document administratif qui permet au doctorant d'obtenir son diplôme et à ce titre il doit pouvoir être lu par toute personne en faisant la demande (loi de janvier 1978 sur la communication des documents administratifs) ; ainsi une thèse qu'elle soit sur support papier ou électronique doit pouvoir être consultée par tout demandeur ;
- c'est aussi une œuvre de l'esprit et à ce titre, lui sont associés des droits d'auteur, patrimoniaux et moraux, qui permettent, entre autre, à son auteur de ne pas autoriser sa mise en ligne.

### **Intérêt de la mise en ligne des thèses :**

- Un intérêt tant pour l'auteur que pour son Université. La mise en ligne contribue à la mise en valeur de la production scientifique de l'un et de l'autre ;
- Une thèse papier n'est consultée que très peu de fois, la démarche d'accès est beaucoup plus lourde que pour une thèse électronique; celle-ci peut être consultée un plus grand nombre de fois, l'accès y est beaucoup plus large ;
- La réticence de beaucoup d'auteurs est la crainte du plagiat, mais il est plus facile de déceler un plagiat quand il provient d'un support électronique car il est lu par un public beaucoup plus large alors que le support papier qui est beaucoup plus « confidentiel » et donc moins facilement visible.

## 3°) Formation des Doctorants et échéance

### **Formation des doctorants:**

Dans la perspective du dépôt électronique, afin d'accompagner et d'informer les doctorants, une formation sera dispensée aussitôt que possible et au plus tard à partir de janvier 2012. Elle sera structurée selon les 3 axes:

- Modalités de dépôt
- Mise en forme de la thèse
- Droits d'auteur

La formation, d'une durée de 6 h/doctorant (1 jour) sera dispensée par groupe de 20 doctorants (en partie théorique et en partie pratique sur ordinateur). Les doctorants seront répartis en groupes différenciés en fonction du domaine scientifique dans lequel sont préparées les thèses. La formation sera assurée par des formateurs-référents (BU et UMR), eux-mêmes formés par le biais de l'URFIST (Magalie Prudon).

### **Proposition d'échéance**

Toutes les thèses soutenues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 doivent avoir fait l'objet d'un dépôt numérique. En conséquence, commencement du dépôt numérique : 1<sup>er</sup> novembre 2012.

Lors de son inscription (ou de sa réinscription au titre de 2012-13), le doctorant signe la charte des thèses ainsi que la charte de diffusion électronique de des thèses.

Le dispositif sera coordonné conjointement par l'Ecole doctorale et par la Bibliothèque universitaire. Après concertation de la Conservatrice de la bibliothèque universitaire et du Directeur du Service de la Scolarité, le Directeur de l'Ecole Doctorale assurera la charge de coordinateur des thèses.

Pour en savoir plus :

CINES : <http://www.cines.fr/>

"[L'archivage pérenne des documents numériques](#)", La Gazette du CINES n°20, 2006, pp. 9-15. Giloux, Marianne ; Mauger Perez, Isabelle, "[Le dispositif national d'archivage et de signalement des thèses électroniques](#)", BBF, 2007, n° 6, p. 46-49 [en ligne]

**Arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat.**

NOR: MENS0602085A

Version consolidée au 1 août 2011

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 94-921 du 24 octobre 1994 portant création de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 99-318 du 20 avril 1999 portant création du Centre informatique national de l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 5 juillet 2006,

## **TITRE I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES.**

### **Article 1**

Le candidat engagé dans la préparation d'une thèse de doctorat dépose celle-ci trois semaines avant la soutenance, soit sur support papier, soit sous forme électronique, au service chargé du doctorat de l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel celle-ci s'effectue.

### **Article 2**

La soutenance est conditionnée par la délivrance au président du jury par le service chargé du doctorat d'une attestation du dépôt de la thèse et du bordereau prévu par les dispositions des articles 3 et 8 ci-dessous.

## **TITRE II : DÉPÔT SUR SUPPORT PAPIER.**

### **Article 3**

Dans le cas d'un dépôt sur support papier, le doctorant :

- fournit, outre les exemplaires destinés aux membres du jury, deux exemplaires destinés au service commun de la documentation ou au service inter établissements de coopération documentaire ou à la bibliothèque de l'établissement de soutenance ;
- complète, avec le concours du service chargé du doctorat et du service commun de la documentation ou du service inter-établissements de coopération documentaire ou de la bibliothèque, un bordereau comprenant notamment un résumé en français et un résumé en anglais ainsi qu'une liste de mots clés.

### **Article 4**

Si le jury a demandé l'introduction de corrections dans la thèse, le nouveau docteur dispose d'un délai de trois mois pour déposer sa thèse corrigée en deux exemplaires dans les conditions précisées à l'article 3.

### **Article 5**

La reproduction et la diffusion de la thèse sur un autre support sont subordonnées à l'autorisation du nouveau docteur sous réserve de l'absence de clauses de confidentialité.

### **Article 6**

Le service chargé du doctorat assure la transmission des deux exemplaires et du bordereau au service commun de la documentation ou au service inter-établissements de coopération documentaire ou à la bibliothèque, qui :

- signale la thèse dans le catalogue collectif de l'enseignement supérieur (Système universitaire de documentation ou Sudoc) et dans le catalogue de l'établissement ;
- conserve un exemplaire et, sauf dans le cas d'une clause de confidentialité, en assure la communication ;
- adresse le second exemplaire à l'un des ateliers nationaux de reproduction, sous réserve des autorisations mentionnées à l'article 5.

### **Article 7**

L'atelier national de reproduction des thèses de l'université Lille-III assure la reproduction sur support micrographique des thèses soutenues dans les disciplines suivantes : lettres, sciences humaines, juridiques, politiques et sociales.

L'atelier national de reproduction des thèses de l'université Grenoble-II assure la reproduction sur support micrographique des thèses soutenues en sciences exactes, médecine, pharmacie, sciences économiques et de gestion.

La liste des destinataires des exemplaires ayant fait l'objet d'une reproduction sur support micrographique aux frais de l'Etat est établie par le ministère chargé de l'enseignement supérieur. Le nouveau docteur en reçoit cinq exemplaires.

L'atelier national de reproduction des thèses de l'université Lille-III peut en outre, sur la commande d'un établissement, assurer sur un autre support la reproduction des thèses soutenues dans celui-ci.

## **TITRE III : DÉPÔT SOUS FORME ÉLECTRONIQUE.**

### **Article 8**

Dans le cas d'un dépôt sous forme électronique, le doctorant :

- fournit sa thèse sous forme numérique selon les prescriptions de l'établissement de soutenance. Il fournit en outre des exemplaires sur support papier destinés aux membres du jury lorsque l'établissement n'assure pas lui-même l'impression de la thèse à partir du support numérique ;
- complète, avec le concours du service chargé du doctorat et du service commun de la documentation ou du service interétablissements de coopération documentaire ou de la bibliothèque, un bordereau électronique comprenant notamment les métadonnées nécessaires à la description, la gestion, la diffusion et l'archivage de la thèse, conformes à la recommandation nationale TEF (thèses électroniques françaises).

### **Article 9**

Si le jury a demandé l'introduction de corrections dans la thèse, le nouveau docteur dispose d'un délai de trois mois pour déposer sa thèse corrigée sous forme électronique, dans les conditions précisées à l'article 8.

### **Article 10**

L'établissement de soutenance procède au dépôt de la version validée de la thèse dans ses formats de diffusion et d'archivage, ainsi que du bordereau électronique, dans l'application nationale Star, gérée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), qui assure les fonctions suivantes :

- enregistrement du dépôt de la version de diffusion et de la version d'archivage de la thèse ainsi que de ses métadonnées ;
- signalement dans le catalogue et le portail Sudoc ;
- attribution d'un identifiant permanent ;
- envoi de la version d'archivage, y compris dans le cas d'une thèse non diffusable, au Centre informatique national de l'enseignement supérieur ;
- le cas échéant, à la demande de l'établissement, envoi des métadonnées ou de la version de diffusion de la thèse vers les sites désignés par celui-ci.

### **Article 11**

Sauf dans le cas d'une clause de confidentialité, l'établissement de soutenance assure en son sein l'accès à la thèse. La mise en ligne de la thèse sur la toile est subordonnée à l'autorisation du nouveau docteur sous réserve de l'absence de clauses de confidentialité.

### **Article 12**

L'arrêté du 25 septembre 1985 relatif aux modalités de dépôt, signalement et reproduction des thèses ou travaux présentés en soutenance en vue du doctorat est abrogé.

### **Article 13**

Le directeur général de l'enseignement supérieur et les présidents et directeurs des établissements d'enseignement supérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur général de l'enseignement supérieur,

J.-M. Monteil

## Informations Communication

Rentrée solennelle de l'Ecole Doctorale : 14 octobre 2010  
Réunion d'Information des Etudiants en Master : 21 octobre 2010  
Rubrique « Actualités » : inscriptions de 60 infos

## L'Ecole doctorale 2010-11 en quelques chiffres

**Le nombre total de doctorants : 180**

**Répartition par sexe : F : 74 (41.1%) / H : 106 (58,9%)**

**Répartition par nationalité (20 nationalités)**

Europe **133** (73,9%) France ; **1** Italie ; **1** Bulgarie ; **1** Ukraine ; **1** Belgique  
Afrique **3** Algérie ; **14** Maroc ; **7** Tunisie ; **2** Egypte ; **2** Djibouti ;  
**3** Côte d'Ivoire ; **2** Madagascar ; **1** Sierra Leone ; **1** Burkina Faso  
Amérique **1** Etats Unis ; **1** Haïti ; **1** Canada  
Asie **3** Chine ; **1** Pakistan ; **1** Liban.

**Nombre de thèses en cotutelle : 12 : 1** Canada – **2** Belgique – **1** Ecosse – **1** Algérie –  
**1** Roumanie – **3** Côte d'Ivoire – **2** Madagascar – **1** Tunisie

**Répartition des doctorants par Centre de recherche**

UMR CRS 6134 SPE **73** (40,6%)  
UMR CNRS 6240 LISA **101** (56,1%)  
ERT droit patrimonial **4** (2,2%)  
INRA CIRAD **2** (1,1%)

**Répartition des doctorants par année d'inscription**

1<sup>ère</sup> année **37** (20,5%)  
2<sup>ème</sup> année **39** (21,7%)  
3<sup>ème</sup> année **31** (17,2%)  
4<sup>ème</sup> année **27** (15,1%)  
5<sup>ème</sup> année et plus **46** (25,5%)

**Répartition des Doctorants aidés par année de bourse**

1<sup>ère</sup> année **14** (**6** LISA + **7** SPE + **1** INRA)  
(**9** CD + **4** CEE/ADEC + **1** INRA)  
2<sup>ème</sup> année **11** (**5** LISA + **5** SPE + **1** INRA)  
(**7** CD + **3** CEE/ADEC + **1** INRA)  
3<sup>ème</sup> année **14** (**9** LISA + **5** SPE)  
(**1** CIFRE + **9** BR + **3** AR + **2** BRD + **1** AUF)

**Nombre de thèses soutenues en 2010-2011 : 24**

Répartition par sexe : F : **10** / H : **14**  
Thèses en cotutelle : **1**

FDSEG (**3**) Droit : **1** – Sc Economiques : **2**  
IAE (**4**) Sc Gestion : **4**  
FLLASH (**8**) CLR : **3** – Esth. Sci l'Art: **1** – Sc Info Com : **2** – Sc Educ : **1** – Géo Phys: **1**  
FST (**9**) Biochimie : **3** – Biologie : **2** – Chimie : **1** – Energétique : **3**

UMR LISA – Soutenances – Réguliers : **8** (**4** F / **4** H) – IPO **3** (**0** F / **3** H)  
UMR LISA – Durée moyenne – Réguliers : **3,8** – Réguliers aidés : **4,2** – IPO : **5,5**  
UMR SPE – Soutenances – Réguliers : **9** (**5** F / **4** H) – IPO **4** (**1** F / **3** H)  
UMR SPE – Durée moyenne – Réguliers : **3,9** – Réguliers aidés : **3,7** – IPO : **4,5**

<b>Par Année civile</b>	Année 2011 (→ 30 juillet)	<b>8</b> (4 LISA + 4 SPE)
	Année 2010	29 (15 LISA + 14 SPE)
	Année 2009	30 (13 LISA + 17 SPE)
	Année 2008	27 (13 LISA + 14 SPE)

## Les Formations de l'ED 2010-2011

### 1°) Les Formations spécialisées en liaison avec les thématiques de recherche

#### Les Séminaires et conférences du Pôle Doctoral de la FLLASH /LISA

- **Lundi 22 Novembre 2010**
  - Pluridisciplinaire : " Méthodologie de la recherche scientifique" - Jean-Marie COMITI
  - Pluridisciplinaire : "Le phénomène de stéréotypie " - Françoise ALBERTINI
  - Pluridisciplinaire : "Le croisement des sources" - Jean-André CANCELLIERI
  - Disciplinaire : "L'évènement dans l'espace euro-méditerranéen " – Françoise ALBERTINI
- **Lundi 29 Novembre 2010**
  - Disciplinaire : "L'approche anthropologique de la sémiologie de la mort dans une société" - Tony Fogacci
  - Pluridisciplinaire : " Les savoir-faire et la valorisation " Tony FOGACCI
- **Mardi 14 Décembre 2010**
  - Disciplinaire : "Hybridation linguistique et création littéraire" - Jacques THIERS
- **Lundi 17 Janvier 2011**
  - Pluridisciplinaire : "L'environnement scientifique des doctorants de l'UMR LISA" - Dominique VERDONI
  - Disciplinaire : "L'histoire rurale au ras du sol : le cas de la Corse" - Jean-André CANCELLIERI
  - Disciplinaire : "La géographie de Rome" - Olivier JEHASSE
  - Pluridisciplinaire : "Invention de la tradition" - Dominique SALINI
  - Disciplinaire : "L'histoire de Rome" - Olivier JEHASSE
- **Lundi 24 Janvier 2011**
  - Disciplinaire : "Le terrain" - Françoise ALBERTINI
  - Disciplinaire : "La morphologie verbale du Corse : évolutions diachroniques" - Marie-Josée DALBERA
  - Pluridisciplinaire : "L'anthropologie de la communication : thème de terrain de prédilection" - Françoise ALBERTINI
  - Pluridisciplinaire : "Le système des noms de personnes en Corse" - Marie-Jo. DALBERA
- **Lundi 31 Janvier 2011**
  - Pluridisciplinaire : "Evolution de l'appareil critique corse (sociolinguistique, sociologie de l'éducation)" - Alain DI MEGLIO
  - Pluridisciplinaire : "Bestiaire corse et système de représentations" - Tony FOGACCI
  - Pluridisciplinaire : "Condition d'émergence d'une minorité culturelle" - Alain DI MEGLIO
  - Disciplinaire : "Les dynamiques identitaires et leurs représentations" - Françoise ALBERTINI
  - Disciplinaire : "Archéologie et histoire du bâti" - Jean-André CANCELLIERI
- **Lundi 7 Février 2011**
  - Disciplinaire : "La morphologie verbale" - Marie-Josée DALBERA
  - Disciplinaire : "Pandémie, médecine et prophylaxie en Corse aux XVIIème et XVIIIème siècles" - Antoine-Laurent SERPENTINI
  - Pluridisciplinaire : "Géolinguistique de la Corse" - Marie-Josée DALBERA
  - Pluridisciplinaire : "Les registres des notaires aux temps modernes, potentialités et techniques d'exploitation" - Antoine-Laurent SERPENTINI

- **Lundi 14 Février 2011**
  - Disciplinaire : "Le Champs de la glottopolitique" - Jacques THIERS
  - Disciplinaire : "Toponymie et religion : établir une cartographie mythique" - Tony FOGACCI
  - Pluridisciplinaire : "Langage et société" - Jacques THIERS
- **Lundi 21 Février 2011**
  - Pluridisciplinaire : "Les cadres de la communication : approches -étique et -émique" - Françoise ALBERTINI
  - Disciplinaire : "Littérature et production littéraire : postures de l'affirmation et procédures de reconnaissance" - Jacques THIERS
  - Disciplinaire : "Morphologie urbaine et patrimoines immobiliers à Bonifacio au XVIIème siècle" - Antoine-Laurent SERPENTINI
  - Disciplinaire : "Justice et criminalité en Corse aux temps modernes" - A-L. SERPENTINI
- **Lundi 7 Mars 2011**
  - Disciplinaire : "Mythe napoléonien et représentation de la Corse" - Jean-Dominique POLI
  - Pluridisciplinaire : "L'histoire rural au ras du sol : le cas Corse (2)" - J-André CANCELLIERI
  - Pluridisciplinaire : "La formation de l'image moderne de la Corse dans la littérature française (XVIIIème siècle), et la tentative de retournement de l'image négative dans le voyage de Lycomède en Corse de GM Arrighi 1806" - Jean-Dominique POLI
- **Lundi 14 Mars 2011**
  - Pluridisciplinaire : "Territoire et identité un rapport polémique" - Dominique SALINI
  - Disciplinaire : "Unité française et différences régionales : l'éternel retour d'une rhétorique répressive - 1530/2009" - Bruno GARNIER
- **Lundi 21 Mars 2011**
  - Séminaire Pluridisciplinaire : " Une tradition face à son présent" - Dominique SALINI
- **Lundi 4 Avril 2011**
  - Pluridisciplinaire : "La transmission de la culture entre générations" B GARNIER
- **Mercredi 6 Avril 2011**
  - Pluridisciplinaire : "Les parlers d'Italie" Stella MEDORI

## Les autres conférences

- **Conférence – La reconstitution expérimentale d'habitats en plein air du Néolithique de la Corse (Corte, 23 novembre 2010)**

Conférencier : Dr Léria Franceschini, Université de Corse, actuellement, post-doctorante au Département des Sciences Archéologiques de l'Université de Pisa, sur la thématique de « la reconstitution expérimentale d'habitats en plein air du Néolithique corso-toscan », sous la responsabilité du Professeur Carlo Tozzi.

- **Les Rencontres de l'IES Cargèse en 2011 (les conférences, les séminaires, les écoles)**

Ces rencontres sont ouvertes aux chercheurs de l'Université de Corse. La participation des doctorants est intégralement prise en charge par l'Institut pour ce qui est de l'inscription, de l'hébergement et de la restauration, et par l'École doctorale pour ce qui est des déplacements.

Les participations à ces manifestations, s'intègrent aux formations de l'École doctorales et sont comptabilisées en tant que telles.

Programme sur le site de l'IESC et dans l'espace de l'ED sur le site de l'UCPP : <http://www.univ-corse.fr/userfiles/file/RECHERCHE/Ecole%20Doctorale/Info%2010%20ED%20IESC%20Rencontres%202011%2015-11-10.pdf>

## 2°) Les Formations transversales destinées à développer la culture scientifique générale et les outils de la thèse

### Préparation aux certifications et autres cours

- **Cours d'Anglais - préparation au CLES (5 jours)**

30 h/étudiant (3 h/semaine) - 20 inscrits répartis en 2 groupes de niveau  
Intervenant : Christiane Garcia, UCPP

Chaque séance s'articule en deux temps :

- un moment commun permettant de revenir sur certains aspects défailants de la langue.
- un travail plus disciplinaire et par conséquent plus individuel afin de permettre à chaque étudiant d'acquérir les outils nécessaires dans son domaine d'étude et de tendre vers les niveaux B2 / C1 du cadre européen commun des langues.

- **Cours d'Informatique - préparation au C2I (5 jours)**

30 h/étudiant (3 h/semaine) - 18 inscrits  
Intervenant : Thierry Antoine-Santoni, UCPP

18h de cours (A1-A2, B1-B6)

A1- A2 : Tenir compte du caractère évolutif des TIC et Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie

B1 - B2 : S'approprier son environnement de travail et Rechercher l'information

B3 : Sauvegarder, sécuriser, archiver ses données en local et en réseau filaire ou sans fil

B4 : Traitement de texte et PréAO

B5 : Tableur

B6 : Echanger et communiquer à distance et Mener des projets en travail collaboratif à distance

12 heures de TD

TD1 : Tableur / QCMs et pratique

TD2 : traitement de texte / QCMs et pratique

TD3 : PréAO / QCMs et pratique

TD4 : Examen blanc

- **Cours de Statistiques pour SHS (2 jours)**

12 h/étudiant - 18 inscrits - 5 et 6 janvier 2011

Intervenant : Pr Christophe Benavent, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

#### Programme

Un panorama des méthodes quanti pour les sciences sociales -

Tests d'hypothèses

Principe et application sur SPSS

Classifier et décrire des données multidimensionnelles

Modèles d'équation structurelles –

Une application sur amos

- **Cours de Statistiques pour S&T (4 jours)**

28 h/étudiant - 20 inscrits - 4, 5, 6 et 9 mai 2011

Intervenant : Pr Nadia Ghazali – Université Laval, Québec

#### 1- Analyse de variance

Introduction à l'analyse de variance dans le cas d'un plan à un facteur. Applications avec R et SAS.

#### 2- Régression et corrélation

Covariance et corrélation. Régression linéaire simple. Test de la régression. Estimation des paramètres du modèle. Intervalles de prédiction. Exemples d'application avec R et SAS.

#### 3- Analyse de tableaux de fréquences

Analyser des tableaux de fréquences à une ou deux variables à l'aide des techniques usuelles : test d'indépendance du khi-deux, rapport de cotes et risque relatif. Applications avec R et SAS.

#### **4- Analyse en composantes principales**

Principe de réduction de la dimension d'un jeu de données ; définition algébrique des composantes principales; interprétation géométrique et représentation graphique; mesure de la qualité de la représentation; critères de choix des composantes principales. Applications avec R et SAS.

#### **5- Méthodes de classification**

Notions de partition et de classification hiérarchique ; principes de partition en un nombre prédéterminé de classes ou en classes de tailles prédéterminées ; principaux indices de proximité ; algorithmes de classification hiérarchique ascendante et descendante : méthodes du plus proche voisin, du voisin le plus distant, de la moyenne et Ward. Exemples d'application avec R et SAS.

### **Les séminaires de l'URFIST (6 jours)**

#### • **1<sup>er</sup> Séminaire URFIST « Recherche d'information et Ecriture scientifique »**

6-9 décembre 2010 (20 h ; 3j) - 44 participants - Partenariat : SCD UCPP - Intervenants : Michel ROLAND, Conservateur en Chef (Nice) et Gabriel GALLEZOT, MCF (U Nice)

- **Thématique 1** – La recherche d'information : les outils de recherche du web (Google Scholar, Scirus, AO et utilisation avancée des moteurs généralistes) ; mémoriser et organiser les résultats de ses recherches: favoris en ligne (del.icio.us) ; automatiser sa veille: fils RSS et syndication (Google Reader, intégration des fils RSS des bases de données)
- **Thématique 2** – L'écriture scientifique : la bibliographie (Thèse et articles) ; les normes et les styles, gérer ses références avec un logiciel ad hoc (Zotero) ; rédiger et mettre en forme sa bibliographie (intégration de Zotero avec un traitement de texte).

#### • **2<sup>nd</sup> Séminaire URFIST « Documentation scientifique »**

14-17 mars 2011 (20 h ; 3j) - 26 participants - Partenariat : SCD UCPP - Intervenants : Michel ROLAND, Conservateur en Chef (Nice) et Gabriel GALLEZOT, MCF (U Nice)

- **Thématique** : La documentation scientifique en ligne : Open Access (10 ans déjà...où en est-on ?) - Utiliser HAL (dépôt, recherche et services) - Contexte de la production - Science 2.0, les nouvelles pratiques du web et la recherche scientifique - Documentation électronique (la Recherche dans les bases de données) - Manipuler les images numériques

#### • **Conférence – La Déontologie de la Recherche** (Corte, 30 Novembre 2010) – 45 participants - Conférencier : Pr Fabrice Siirainen, (U de Nice).

#### • **Conférence – Les Enjeux Energétiques du XXI<sup>ème</sup> siècle** (Corte, 11 Février 2011) – 80 participants (inclus Master et LPro ENR) – Conférencier : Pr Dominique Gentile, U. Versailles

#### • **Conférence – L'Art du calcul** (Corte, JDD, 30 juin 2011) – 130 participants – Conférencier : Pr Gérard Duchamp, Université Paris XIII

### **3°) Les Formations de Préparation à l'Insertion Professionnelle**

#### **Le CIES PACA (19 jours)**

16 doctorants ont suivi les enseignements du CIES répartis en 5 doctorants de 1<sup>ère</sup> année ; 7 doctorants de 2<sup>ème</sup> année et 3 doctorants 3<sup>ème</sup> année.

La Formation introduit les thématiques suivantes :

- les systèmes universitaires,
- les métiers de l'Université,
- les usages pédagogiques,
- le développement de la personne,
- la sensibilisation à la diffusion de la culture scientifique.

L'organisation de la formation est séquentielle et progressive, les notions « **indispensables** » étant enseignées dès la première année, puis en deuxième année les notions « **nécessaires** » et enfin les notions « **utiles** » en troisième année. Les formations sont dispensées sous forme de conférences ou de travaux dirigés en petits groupes pluridisciplinaires de 12 à 15 personnes.

### **Doctorants de 1° année : 9 jours**

- Développement de la personne (4 jours)
- Sensibilisation à l'usage des TICE dans l'enseignement supérieur (2 jours)
- Didactique (1 jour)
- Pratique pédagogique et supervision (1 jour)
- Diffusion de la Culture Scientifique (1 jour)

### **Doctorants de 2° année : 7 jours**

- Développement personnel (2 jours)
- Pratique pédagogique (4 jours)
- Diffusion de la Culture Scientifique (1 jour)

### **Doctorants de 3° année : 3 jours**

- Préparation aux concours de Maître de Conférences (1 jour)
- Fonctionnement des Universités (2 jours)
- Diffusion de la Culture Scientifique (1 jour)

## **Les séminaires et Conférences**

### **• Séminaire APEC « Le docteur face à l'emploi » (3 jours)**

21 janvier, 23-24 février 2011 (20 h) - 33 participants - Partenariat : POIP UCPP – Intervenant : Albane Delorme, consultante APEC

- **Thématique 1 :** Panorama du marché de l'emploi dans la perspective d'une insertion professionnelle avec un doctorat : l'état des lieux du marché; la demande de Hautes Compétences ; Les attentes des entreprises. Les stéréotypes concernant les Docteurs ; Gérer son employabilité tout au long de sa vie professionnelle.
- **Thématique 2 :** Les projets et les outils : Etude de quelques projets professionnels, Exercices pratiques sur les outils de recherche d'emploi.
- **Thématique 3 :** l'entretien de recrutement : les objectifs pour le recruteur et pour le recruté ; Les différentes formes d'entretien ; Simulations d'entretien

### **• Séminaire « Les outils de l'employabilité des Docteurs » (3 jours)**

11-13 avril 2011 (20 h) - 12 participants - Intervenant : Jean-Michel Nicolaï (consultant en Organisation, Accompagnement, Formation)

**Thématique :** Outils pour le développement de l'employabilité des Docteurs : Rôles et fonctions du responsable en entreprise. Rédaction du Curriculum Vitae. Rédaction d'une lettre de motivation. Correction des deux outils avec coaching individualisé. Simulation

#### **Module 1 : Rôles et fonctions du responsable en entreprise.**

- Analyser, à partir d'une grille de lecture des différentes responsabilités développées en entreprise, les possibilités d'employabilité pour un docteur, porteur en réalité d'une première expérience professionnelle en tant que doctorant, qu'il convient d'analyser, de comprendre et de valoriser.
- Le premier atelier sera très interactif et chacun des stagiaires sera en situation de participation opérationnelle.
- L'expression orale sera un moyen important qu'il faudra s'approprier.

#### **Module 2 : Rédaction du Curriculum Vitae.**

- Il sera proposé de commencer à rédiger un CV, en dehors des poncifs réducteurs communément proposés, notamment en ce qui concerne le CV « Une page », qui ne permet pas de se différencier des autres candidats.
- Un inventaire de ses expériences salariées, sociales, culturelles et bien sûr doctorantes sera réalisé et viendra enrichir le CV.
- L'expression orale sera, là aussi, un moyen important qu'il faudra s'approprier.

#### **Module 3 : Rédaction d'une lettre de motivation.**

- Outil intimement relié au CV, elle sera rédigée sous une forme rapide et directe, en dehors des principes de politesse excessive qui ne documentent en rien la motivation d'un candidat.
- Il sera mis l'accent sur le principe d'une lettre de candidature spontanée et techniquement motivée, faisant appel aux techniques de recherche et de documentation sur internet.
- L'expression orale sera, là aussi, un moyen important qu'il faudra continuer à s'approprier.

#### **Module 4 : Atelier de correction des deux outils avec coaching individualisé.**

- L'expression orale sera, là aussi, un moyen important qu'il faudra continuer à toujours et encore s'approprier, pour mieux se valoriser.

### **Module 5 : Atelier débat**

- Atelier débat sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise et l'Intelligence Economique et leurs relations à l'employabilité du docteur.

### **Module 6 : Atelier simulation**

- Atelier de simulation d'entretien de recrutement.
- Evaluation du séminaire de formation.

## • **Séminaire « Vision Paper 2020 » (3 jours)**

30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2011(20 h) – 21 participants - Intervenant : Dr Michel Koenig, Université de Nice, Société Eurosmart

Durant le séminaire, un certain nombre de technologies innovantes sont présentées dans le contexte d'une vingtaine de métiers. Dans chacun des cas, on met en exergue les facilités offertes par ces nouvelles technologies, mais aussi les problèmes de sécurité d'échange de données sous-jacents. Le séminaire se termine par une étude plus approfondie des techniques de sécurisation qu'il est possible de mettre en place, ainsi que des derniers travaux de l'ETSI relatifs à l'échange de données personnelles dans le futur.

Certaines nouvelles technologies sont à ce point bouleversantes dans notre vie quotidienne qu'elles modifient certains métiers traditionnels mais créent aussi des métiers qui n'ont pas de rapport direct avec ces technologies. Quelquefois ces métiers surviennent de manière marginale, d'autres fois ils génèrent un chiffre d'affaire supérieur à celui des métiers au cœur de ces nouvelles technologies. Aujourd'hui, certaines évolutions technologiques en cours, fruits de recherches fondamentales et appliquées permettent de deviner ce qui pourrait advenir de certains métiers traditionnels et quels métiers nouveaux pourraient être créés.

Tout au long de ce séminaire, nous allons voir l'impact des nouvelles technologies sur six métiers traditionnels :

- **Histoire, Muséologie** : il s'agit dans ces deux cas de la présentation de l'histoire ou du contenu des musées au grand public. L'approche va être beaucoup plus versatile et être plus en adéquation avec les demandes très diverses des visiteurs
- **Agriculture** : c'est peut-être le domaine où la technologie a le plus fait son entrée ces dernières années. Pour suppléer à la main-d'œuvre, de plus difficile à motiver, l'agriculteur est obligé d'utiliser de plus en plus de technologie pour mener à bien ses activités professionnelles. De nombreux robots sont déjà en œuvre dans les exploitations agricoles, mais de nouveaux domaines vont s'ouvrir au monde agricole avec l'extrême miniaturisation des circuits de calcul et l'explosion des techniques de communication.
- **Médecine, Biologie** : grand consommateur de technologie par excellence. Voici d'autres avancées qui sont prévues dans un proche futur concernant la prévention de certaines maladies à risque élevé.
- **Sociologie** : la téléphonie mobile a été un des vecteurs principaux ayant conduit à la mise à bas de certains régimes récents. Pourtant depuis quelques temps des sociologues travaillent sur le comportement des foules et essayent de deviner, par exemple, le devenir d'une manifestation. Nous allons voir comment dans le futur, sans mettre en œuvre des techniques du type Big Brother, il sera possible de deviner le comportement d'une foule.
- **Tourisme** : comme pour les musées, les gens ne veulent plus visiter une ville comme autrefois. Dans un groupe d'individus, on observe différents niveaux d'éducation. Il serait bon que les explications soient au niveau de la compréhension de chacun. Les nouvelles technologies le permettent dès à présent.
- **Nouveaux usages du téléphone mobile** : il ne s'agit pas à vraiment parlé d'un métier, mais les nouvelles technologies qui sont prévues vont probablement changer la donne pour de nombreux métiers. Quelques exemples seront fournis dans ce chapitre.

La démarche adoptée consiste à décrire une scène de la vie de tous les jours en 2020 (!!) pour ensuite expliquer les technologies utilisées. L'intervenant décrira ensuite les scénarios alternatifs que l'on pourrait aussi avoir.

## • **Conférence - La Création d'entreprises de technologies innovantes et dispositifs d'aides (Corte, 13 décembre 2010) : 25 participants**

Conférenciers : Dr Jean-Baptiste Albertini (DRRT, Délégué) en partenariat avec Mmes Cécile Don Simoni (OSEO, Directrice), Vanessa Santoni (OSEO, RDT), Céline Leandri (DRRT)

## Les Doctoriales 2011 (5 jours)

Cf Rubrique « Manifestations » dans l'espace Internet de l'ED

### Doctoriales de Provence à Beaume-les-Aix, Séminaire résident 13-18 juin 2011

- Année 2011 : 10 inscriptions (5 H / 5 F)  
7 doctorants de 2<sup>ème</sup> année ; 3 doctorants de 3<sup>ème</sup> année  
6 doctorants UMR SPE ; 3 doctorants UMR LISA (dont 2 parrainages)

#### Rappel

Année 2010 : 10 inscriptions / Année 2009 : 6 inscriptions / Année 2008 : 2 inscriptions

#### Faits marquants 2011

Prix « Projets innovants » (travail par groupe)

- **Philippe Maisonnave** : groupe Teilhard - Projet « Tricash ». Un collecteur de déchets recyclables installés à l'entrée des supermarchés qui pèse les déchets triés et qui les convertit en bons d'achat crédités sur la carte de fidélités du consommateur.
- **Candice Obron-Vattaire et Fabrice Motte** : groupe Mistral - Projet « Ecocapt ». Un capteur wifi couplé aux détecteurs de fumée qui permet de couper automatiquement et à distance l'électricité sur certaines prises murales.
- **Somia Moaraf** : groupe Venise Campra - Projet « Envi Tri » (prix des doctorants). Une poubelle intelligente avec des compartiments pour le tri sélectif, détectant les différents matériaux grâce aux ultrasons et s'ouvrant automatiquement.

## Les Manifestations

### La Journée des Doctorants (JDD 2011)

Cf Rubrique « Manifestations » dans l'espace Internet de l'ED

JDD 2011 de l'Université de Corse : 30 juin 2011 – assistance : 130 personnes.

- Conférence plénière – L'Art du Calcul par Pr Gérard Duchamp (U. de Paris XIII)
- Communications orales : 9 (1 par projet structurant, excepté ICPP : 2)
- Session Posters : communications affichées : 87 (71)

ICPP	36 (28)
DTDD :	15 (13)
ENR :	9 (9)
M2PE :	4 (4)
FF :	2 (3)
GEM :	6 (2)
TIC :	2 (1)
RN :	9 (9)
GEQA/RN	3 (2)
LRDE	1 (0)

Le nombre de posters de la JDD 2010 est donné entre parenthèses. Ce nombre a globalement augmenté de 22,5% par rapport à l'an dernier.

Il est à noter qu'à la JDD 2011, près d'un doctorant sur deux (48,3%) a réalisé un poster alors que pour la JDD 2010, le rapport était de 35%.

## Information – Communication - Assemblées

- **Rentrée de l'Ecole Doctorale : jeudi 13 octobre 2011 – 14h**

Accueil des nouveaux doctorants - Présentation du bilan de l'année 2010-1, du calendrier 2011-12 –  
Présentation des différentes formations et des différents dispositifs...

- **Assemblée des Masters\_2 : jeudi 20 octobre 2011 – 14h**

Présentation du Doctorat, - du rôle et des missions de l'Ecole Doctorale, - des procédures  
d'inscription, - des soutiens financiers possibles et - du calendrier 2011-12

- **Espace Internet de l'ED**

Poursuite et amplification des actions d'information et de communication

## Les Formations

### 1°) Les Formations spécialisées en liaison avec les thématiques de recherche

- **Les Séminaires de la FLLASH / LISA**

Promoteur : Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines // UMR LISA / ED

Intervenants : Les enseignants-chercheurs de la FLLASH/LISA,

Séminaires disciplinaires ou pluridisciplinaires du Pôle doctoral « FLLASH/LISA » répartis tout au long  
de l'année. Le calendrier sera diffusé ultérieurement.

- **Les Rencontres de l'IES Cargèse en 2011 (conférences, séminaires, écoles)**

Ces rencontres sont ouvertes aux chercheurs de l'Université de Corse. La participation des doctorants  
est intégralement prise en charge par l'Institut pour ce qui est de l'inscription, de l'hébergement et de  
la restauration, et par l'École doctorale pour ce qui est des déplacements.

Les participations à ces manifestations, s'intègrent aux formations de l'École doctorales et sont  
comptabilisées en tant que telles.

Programme sur le site de l'IESC : <http://www.iesc.univ-corse.fr> Rubrique « Rencontres » et dans  
l'espace de l'ED sur le site de l'UCPP Rubrique « Actualités » info 58.

- **Les Séminaires et conférences de l'INRA**

Promoteur : INRA et CIRAD de Corse

Valider les formations disciplinaires proposées par l'INRA et permettre la participation des doctorants  
de l'ensemble de l'Ecole Doctorale.

Programme des formations : à venir

### 2°) Les Formations transversales destinées à développer la culture scientifique générale et les outils de la thèse

- **Préparation aux certifications et autres cours**

- **Cours d'Anglais - préparation au CLES (5 jours)**

30 h/étudiant (3 h/semaine) - doctorants répartis en 2 groupes de niveau

Intervenant : Christiane Garcia, UCPP

La formation sera axée sur les besoins en anglais des doctorants. Une évaluation diagnostique effectuée lors de la première séance permettra de définir les attentes et les besoins des étudiants. Chaque séance s'articulera en deux temps :

- un moment commun permettant de revenir sur certains aspects défailants de la langue
- un travail plus disciplinaire et par conséquent plus individuel afin de permettre à chaque étudiant d'acquérir les outils nécessaires dans son domaine d'étude et de tendre vers les niveaux B2 / C1 du cadre européen commun des langues.

- **Cours d'Informatique - préparation au C2I1 et C2I2E (9 jours)**

54 h/étudiant (3 h/semaine)

Intervenant : Thierry Antoine-Santoni, UCPP

C2I1 (C2I niveau 1, 30h/docteurant) : outils bureautiques, déontologie, travail collaboratif, recherche sur internet, sécurité et matériel.

C2I2E (C2I niveau 2, métiers de l'Enseignement, 24h/docteurant) : mise en avant et l'utilisation des TICE dans les métiers de l'enseignement : outils, mise en situation, recherche de données, droits et déontologie...

Nous souhaitons compléter la formation de base par le C2I2 métiers de l'enseignant. Depuis peu ce C2I2E est demandé aux étudiants lauréats de CAPES et de l'AGREG... Il sera des plus utiles, également, aux MXF dans l'exercice de leurs fonctions.

Programmation : Enseignement semestriel de 3h/semaine en salle spécialisée

Examen final en fin de semestre.

- **Cours de statistiques (8 jours)**

Cours de 48h (30 h/étudiant) entièrement restructuré par rapport à l'an dernier

Intervenant : Pr Nadia Ghazzali (U. Laval, Québec)

Période prévue : 21-30 mars 2012

Cet enseignement sera dispensé en tronc commun pour ce qui est du socle théorique (24h/docteurant) et par groupes différenciés (gr SHS et gr S&T) pour ce qui est des applications pratiques (12h/étudiant). Il porte sur les méthodes statistiques couramment utilisées par les praticiens. Il survole les fonctions du logiciel R qui permettent l'application de telles méthodes sur des données réelles inspirées, d'une part, des ST et, d'autre part, des SHS. L'apprentissage de R est fait tout au long du séminaire.

Objectifs : A la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable :

- de décrire succinctement les principes des méthodes d'analyse de données étudiées ;
- d'identifier correctement les situations où l'emploi de ces méthodes est indiqué ;
- d'utiliser le progiciel R pour traiter un ensemble de données par ces méthodes ;
- d'analyser et d'interpréter adéquatement les résultats découlant de l'analyse ;
- de formuler par écrit les conclusions de l'analyse, dans le respect des limites de la méthodologie.

### **Structuration et programme**

Ce cours est structuré en un tronc commun aux deux formations ST et SHS présentant les méthodes statistiques. Des travaux dirigés et des travaux pratiques seront donnés par groupes différenciés et les applications seront adaptées en conséquence. Ce cours porte sur les méthodes statistiques couramment utilisées par les praticiens. Il survole les fonctions du logiciel R qui permettent l'application de telles méthodes sur des données réelles inspirées, d'une part, des ST et, d'autre part, des SHS. L'apprentissage de R est fait tout au long du cours qui est subdivisé en 8 chapitres :

1- *Statistique descriptive* : Notions de population, de variable et d'échantillon. Données brutes et données groupées. Tableaux de fréquences. Mesures de tendance centrale : moyenne et médiane. Mesures de dispersion : étendue, variance, écart-type et écart inter-quartile. Représentations graphiques : histogrammes et diagrammes en boîte. Exemples d'application avec R en ST et en SHS.

2- *Estimation et tests d'hypothèses* : Distributions échantillonnales. Loi de Student, du khi-carré et de Fisher. Estimation des paramètres. Intervalles de confiance. Tests d'hypothèses sur une moyenne et une proportion. Comparaisons de deux moyennes et de deux proportions. Seuil observé. Exemples d'application avec R en ST et en SHS.

3- *Analyse de la variance* : Introduction à l'analyse de la variance dans le cas d'un plan à un facteur et à deux facteurs. Notion d'interaction. Table d'ANOVA. Comparaisons multiples. Exemples d'application avec R en ST et en SHS.

4- *Régression et corrélation* : Covariance et corrélation. Régression linéaire simple. Test de la régression. Estimation des paramètres du modèle. Intervalles de prédiction. Exemples d'application avec R en ST et en SHS.

5- *Analyse en composantes principales* : Principe de réduction de la dimension d'un jeu de données. Définition algébrique des composantes principales. Interprétation géométrique et représentation graphique. Mesure de la qualité de la représentation. Critères de choix des composantes principales. Exemples d'application avec R en ST et en SHS.

6- *Analyse de tableaux de fréquences* : Analyser des tableaux de fréquences à une ou deux variables à l'aide des techniques usuelles : test d'indépendance du khi-deux, rapport de cotes et risque relatif. Exemples d'application avec R en ST et en SHS.

7- *Analyse discriminante* : Problématique de l'analyse discriminante. Fonction discriminante linéaire de Fisher pour la séparation de deux groupes. Généralisation au cas de plusieurs groupes. Exemples d'application avec R en ST et en SHS.

8- *Méthodes de classification* : Notions de partition et de classification hiérarchique. Principes de partition en un nombre prédéterminé de classes ou en classes de tailles prédéterminées. Principaux indices de proximité. Algorithmes de classification hiérarchique ascendante et descendante : méthodes du plus proche voisin, du voisin le plus distant, de la moyenne et Ward. Exemples d'application avec R en ST et en SHS.

## ■ Les Séminaires

### • **Recherche d'Information et Ecriture scientifique (3 jours)**

Promoteurs : ED / Service Commun de la Documentation (Marie-Paule Perez)  
20 h/étudiant - Intervenants : Gabriel Gallezot (MCF, U Nice, URFIST), Michel Roland (Conservateur U. Nice, URFIST).  
Période prévue : 21-25 novembre 2011

*Thématique 1* – La recherche d'information : les outils de recherche du web (Google Scholar, Scirus, AO et utilisation avancée des moteurs généralistes) ; mémoriser et organiser les résultats de ses recherches: favoris en ligne (del.icio.us) ; automatiser sa veille: fils RSS et syndication (Google Reader, intégration des fils RSS des bases de données)

*Thématique 2* – L'écriture scientifique : la bibliographie (Thèse et articles) ; les normes et les styles, gérer ses références avec un logiciel ad hoc (Zotero) ; rédiger et mettre en forme sa bibliographie (intégration de Zotero avec un traitement de texte).

### • **Documentation scientifique (3 jours)**

Promoteurs : ED / Service Commun de la Documentation (Marie-Paule Perez)  
20 h/étudiant - Intervenants : Gabriel Gallezot (MCF, U Nice, URFIST), Michel Roland (Conservateur U. Nice, URFIST).  
Période prévue : 12-16 mars 2012

*Thématique* : La documentation scientifique en ligne : Open Access (10 ans déjà...où en est-on ?) - Utiliser HAL (dépôt, recherche et services) - Contexte de la production - Science 2.0, les nouvelles pratiques du web et la recherche scientifique - Documentation électronique (la Recherche dans les bases de données) - Manipuler les images numériques

### • **Dépôt numérique et mise en ligne de la thèse (1 jour)**

Promoteurs : ED / Service Commun de la Documentation (Marie-Paule Perez)  
6 h/étudiant - Intervenants : Magalie Prudon (MCF U Nice, URFIST ; Formateurs BU et UMR)  
Période prévue : 2012

Dans la perspective du dépôt électronique, afin d'accompagner et d'informer les doctorants, l'ED et la BU organiseront une formation qui sera dispensée aussitôt que possible et au plus tard à partir de janvier 2012. Elle sera structurée selon les 3 axes:

- Modalités administratives de dépôt.
- Mise en forme de la thèse (feuille de style)
- la mise en ligne : avantages ; connaissance du droit d'auteur (droits et devoirs)

La formation, d'une durée de 6 h/doctorant (1 jour) sera dispensée par groupe de 20 doctorants (en partie théorique et en partie pratique sur ordinateur). Les doctorants seront répartis en groupes différenciés en fonction du domaine scientifique dans lequel sont préparées les thèses. La formation sera assurée par des formateurs-référents (BU et UMR), eux-mêmes formés par le biais de l'URFIST (Magalie Prudon).

### 3°) Les Formations de Préparation à l'Insertion Professionnelle

#### ■ Les séminaires intra muros (25,5j)

- **Docteurs et Doctorants face à l'emploi (Séminaire APEC, 3 jours)**

Promoteurs : Ecole doctorale / Plateforme Orientation Insertion professionnelle

Intervenants : Albane Delorme, Consultante et Formatrice APEC

Période probable : janvier 2012

*Thématique 1* : Panorama du marché de l'emploi dans la perspective d'une insertion professionnelle avec un doctorat : l'état des lieux du marché; la demande de Hautes Compétences ; Les attentes des entreprises. Les stéréotypes concernant les Docteurs ; Gérer son employabilité tout au long de sa vie professionnelle.

*Thématique 2* : Les projets et les outils : Etude de quelques projets professionnels, Exercices pratiques sur les outils de recherche d'emploi.

*Thématique 3* : l'entretien de recrutement : les objectifs pour le recruteur et pour le recruté ; Les différentes formes d'entretien ; Simulations d'entretien

- **Les outils de l'Employabilité des Docteurs (Séminaire JMN, 3 jours)**

Promoteur : Ecole doctorale - Intervenants : Jean Michel Nicolaï, consultant en Organisation, Accompagnement, Formation

Période probable : février ou avril 2012

*Thématique* : Outils pour le développement de l'employabilité des Docteurs : Rôles et fonctions du responsable en entreprise. Rédaction du Curriculum Vitae. Rédaction d'une lettre de motivation. Correction des deux outils avec coaching individualisé. Simulation.

- **Vision Paper 2020 (Séminaire Eurosmart, 3 jours)**

Promoteur : Ecole doctorale

Intervenant : Dr Michel Koenig, Société Eurosmart et MCF Polytech' Nice Sophia

Période probable : 2012

*Nouvelles technologies, Nouveaux métiers* : Aujourd'hui, certaines évolutions technologiques en cours, fruits de recherches fondamentales et appliquées permettent de deviner ce qui pourrait advenir de certains métiers traditionnels et quels métiers nouveaux pourraient être créés.

Durant le séminaire, un certain nombre de technologies innovantes sont présentées dans le contexte d'une vingtaine de métiers. Dans chacun des cas, on met en exergue les facilités offertes par ces nouvelles technologies, mais aussi les problèmes de sécurité d'échange de données sous-jacents. Le séminaire se termine par une étude plus approfondie des techniques de sécurisation qu'il est possible de mettre en place, ainsi que des derniers travaux de l'ETSI relatifs à l'échange de données personnelles dans le futur.

- **Bilan de compétences. (Séminaire Bilan, 5 jours, 2,5 jours /doctorant)**

Promoteurs : Ecole doctorale - Intervenants : Marius Armand (U. Aix-Marseille, coorganisateur et animateur des Doctoriales en Provence).

Période probable février 2012

Cette formation est constituée d'un séminaire plénier et d'un entretien individualisé pour 8-10 doctorants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année

*Séminaire plénier de 2j* : retour sur le projet personnel, le C.V, la lettre de motivation, la définition de son « marché de l'emploi ». Organisation d'une table ronde doctorants / représentants du monde socio-économique.

*Bilan de compétences en entretien individualisé* de 3h (0,5j) comportant:

- une première partie pour définir les compétences à valider pour son projet de vie.
- une simulation d'entretien pour un emploi défini en amont correspondant à la lettre de motivation vue précédemment.
- une évaluation comportementale avec l'outil "performanSe" pour un double objectif: confirmer le bilan de compétence et une appropriation de l'outil par le doctorant, construire et valider une des trajectoires professionnelles proposées.
-

- **Valorisation de la Recherche (Séminaire Valo, 2 jours)**

Promoteurs : Ecole doctorale / Cellule Valorisation de l'UCPP

Intervenants : Jean Michel Callebaut (Incubateur de Corse) ; Marie F. Saliceti (UCPP)

Période probable : février-mars 2012

*Atelier.1 – Valorisation de la Recherche*

Propriété industrielle ; Propriété littéraire et artistique ; Concept de valorisation de la recherche ; Les missions de la cellule de valorisation.

*Atelier.2 – ANR et financement de la recherche*

Présentation de l'ANR ; Les appels à projets ; Montage et gestion des projets ANR.

- **Séminaire : Intelligence économique (séminaire IC, 7 jours)**

Promoteur : Ecole doctorale - Intervenants : Jean Michel Nicolaï, consultant en Organisation, Accompagnement, Formation – nombreux autres intervenants de réputation nationale voire européenne.

Période probable : février et avril 2012

Deux volets indissociables répartis en deux séminaires annuels de 3,5 jours. Chaque volet sera constitué de Conférences et ateliers pratiques

**Le premier volet « Intelligence Economique » :**

- Mondialisation et nouveaux paramètres des affaires : « Comprendre que le monde des affaires évolue à présent dans un environnement global et qu'il est soumis à d'autres influences que celles de son espace naturel d'exercice ».

- Les acteurs géostratégiques : « Etre capable d'identifier et travailler avec les acteurs d'influence ».

- La vulnérabilité des entreprises, des hommes, des outils et de l'information : « Identifier les principales menaces et les parades à y apporter ».

- Valeur et cycle de l'information : « Comprendre la valeur stratégique de l'information. Etre capable d'adapter une même information à des publics différents (adéquation du message à la cible). Etre capable d'évaluer et de classer une information ».

- Les enjeux normatifs et juridiques : « Prendre conscience de l'importance de disposer d'un système de veille capable d'anticiper et d'alerter sur les évolutions normatives et juridiques du marché pouvant contraindre le développement ou le favoriser ».

- Les acteurs nationaux et territoriaux de soutien aux entreprises : « Maîtriser le paysage des acteurs de l'intelligence économique en France et disposer d'adresses utiles pour sa future vie professionnelle ».

**Le deuxième volet « Nouveaux risques du 21<sup>ème</sup> siècle » :**

- Les nouvelles menaces et les nouveaux conflits : « Comprendre que le monde n'est pas devenu nécessairement plus dangereux mais qu'il est plus instable et plus imprévisible, que les origines d'un conflit, avant d'être diplomatiques, peuvent être économiques, sociétales, idéologiques ou religieuses ».

- Les acteurs de la prévention des risques et de la résolution de crises : « Connaître le paysage de la sécurité collective, en identifier les acteurs et les règles d'engagement propres à chacun d'entre eux, assimiler le besoin d'une coordination et intégrer le fait que chaque responsable comme chaque citoyen est lui-même acteur de la sécurité de la collectivité ».

- Responsabilité citoyenne et responsabilités internationales : « Faire prendre conscience que l'individu en tant que tel, mais aussi en tant que professionnel, est un acteur à part entière de la sécurité de la collectivité comme de sa propre sécurité et faire prendre conscience qu'une action individuelle doit prendre en compte les répercussions collectives qu'elle peut engendrer sur l'environnement auquel on appartient ».

- Mutation et nouveaux défis de la défense nationale : « Comprendre que la défense nationale n'est pas simplement synonyme de forces armées et qu'elle est mobilisée bien au-delà des seuls conflits ; comprendre les évolutions du rôle et de la place des armées dans la défense du pays ».

- Sécurité intérieure, sécurité des territoires, cyberspace : Appréhender l'environnement territorial de la sécurité intérieure et en connaître des acteurs, prendre conscience des nouvelles menaces constituées dans le cyberspace ainsi que la nécessité de savoir se prémunir d'un risque en provenance du cyberspace.

- **Gestion de projets scientifiques et professionnels (2j)**

Ce séminaire, en cours de conception, est mentionné à titre d'information. Il sera l'occasion de permettre l'apprentissage et l'acquisition de compétences de gestion d'un projet scientifique. Sa finalité est liée avec les objectifs des conférences sur les projets de grande envergure, d'une part avec ceux du séminaire de la valorisation de la recherche, d'autre part. Les principales thématiques

abordées au sein de cette formation : Les principes et l'organisation du management de projet - La planification d'un projet - Le déroulement et le suivi de projet - La communication.

- **Conférences sur les projets de grande envergure ; making of de la recherche universitaire au transfert technologique**

- **Le projet EnR (0,5j)** - Conférenciers : Pr Philippe Poggi et Coll

*Argument :*

Comment à partir des activités de recherche dans le domaine, il a été mis en place une plateforme de R&D d'envergure internationale sur le site universitaire du Centre de Recherches Georges Peri, (Vignola, Ajaccio).

Comment l'opportunité de la mise en place en Corse d'un pôle de Compétitivité dédié à se secteur scientifique et économique, a permis de fédérer tous les acteurs industriels, scientifiques et institutionnels.

Comment cette plateforme permet aux doctorants et aux étudiants en masters de conceptualiser les derniers équipements développés dans le domaine de l'énergie solaire et du stockage, et d'attirer les entreprises qui seront les futurs employeurs de ces mêmes étudiants et docteurs formés sur ces technologies au sein de l'Université de Corse.

- **Le projet Stella Mare**

Très bel exemple de projet sur la biodiversité, ses objectifs, les transferts de technologie envisagés et la répartition du travail entre les partenaires.

*Modalités à définir – horizon fin 2012*

- **Les TIC**

Web 2, les applications téléphone portable : Sébastien Simoni (PDG- fondateur de WebzineMaker) ; Dominique Siacci et Francescu Santoni (cofondateurs de DuoApps issus de l'UDC, lauréats du concours de création d'entreprise innovante 2010) ; Jean-François Ruiz (cofondateur de PowerOn, Point-Triple, Ziki).

*Modalités à définir*

- **Manifestation liée à l'Insertion professionnelle**

- **Conférence de l'Emploi : Insertion Professionnelle des Docteurs (1j)**

Promoteurs : ED / POIP / ProDoc

Date : 22 novembre 2011

L'objectif avoué est de favoriser la rencontre du monde de l'Entreprise et de celui des doctorants et docteurs formés chaque année à l'Université de Corse. Il s'agit de mettre en avant les compétences des docteurs et de les confronter aux idées reçues des acteurs du secteur privé mais aussi de la grande administration nationale ou régionale.

*Matin* – Exposé sur l'état du marché de l'emploi au niveau régional et national – Présentation d'une enquête réalisée par la POIP sur l'insertion professionnelle des docteurs de l'Université – Témoignages de docteurs ayant « réussi » leur insertion.

*Après midi* – Rencontres sous forme d'ateliers, avec un ensemble de chefs d'entreprises répartis selon des secteurs d'activités. Ce sera le point clef de cette journée, où il sera du ressort des doctorants de se présenter en offreur de compétences et de montrer, en terme de plus value, l'intérêt de la présence d'un docteur dans une entreprise !

## ■ **Les séminaires hors les murs (19j)**

- **Doctoriales de Provence (5 jours).**

Elles sont ouvertes à tous les doctorants mais plus particulièrement à ceux de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année. - Période : mi-juin 2012 – Prévision : 12 participations.

Les Doctoriales permettent aux doctorants (i) de s'ouvrir au monde socio-économique quel que soit leur choix professionnel futur (académique ou privé) ; (ii) de prendre conscience de leurs acquis et compétences, notamment leur capacité d'innovation ; (iii) de travailler en équipes pluridisciplinaires et enfin (iv) d'aller à la rencontre de l'entreprise, de réfléchir à leur projet professionnel et de l'affiner.

- **Centre Formation Etudes Doctorale (CFED, Nice, 14 jours)**

Convention avec le Collège doctoral de Nice en cours de navette

Doctorants de 1<sup>ère</sup> année : 7j ; -de 2<sup>ème</sup> année : 4 jours et de 3<sup>ème</sup> année : 3 jours

Formation destinée aux moniteurs (doctorants contractuels et ayant choisi l'enseignement comme activités complémentaires) mais aussi, dans la mesure des places disponibles à tous les doctorants ayant une activité d'enseignement.

### **Développement personnel**

- *Travail de la parole et communication pédagogique (1<sup>ère</sup> année : 1j ; 2<sup>ème</sup> année : 1j)*  
Prendre conscience de ses compétences en tant que producteur de discours et faire évoluer ses pratiques. Repérer les diverses modalités du discours. Aborder l'enseignement en tant que médiation de savoir. Instaurer une relation pédagogique.
- *Expression orale dans la pratique enseignante (1<sup>ère</sup> année : 1j)*  
Animation d'un groupe de travail. Prendre conscience de ses compétences en tant que producteur de discours et faire évoluer ses pratiques. Développer ses capacités à mener un groupe vers un objectif, en étant capable de tenir à distance son propre savoir.
- *Corps et voix (1<sup>ère</sup> année : 1j ; 2<sup>ème</sup> année : 1j)*  
Echauffement et mise en souplesse du corps. Etude des différents engagements vocaux et corporels. Conscience du fonctionnement respiratoire vocal. Structure de la respiration vocale dans la phrase
- *Pratique enseignante et retour d'expérience (1<sup>ère</sup> année : 0,5j)*
- *Premiers secours (1<sup>ère</sup> année : 0,5j)*

### **Didactique**

- *Introduction à la didactique (1<sup>ère</sup> année : 1j)*  
3h CM et 2hTD ateliers sciences humaines, sciences inhumaines théoriques et sciences inhumaines expérimentales (octobre)
- *Théorie de l'apprentissage (1<sup>ère</sup> année : 1j) : 3h CM et 3h ateliers disciplinaires (janvier)*
- *Evaluation de l'étudiant (1<sup>ère</sup> année : 1j) : 3h CM et 3h ateliers (novembre)*
- *Enseignement à distance et communications (2<sup>ème</sup> année : 1j)*  
3h CM et 3h ateliers

### **Avenir professionnel**

- *Préparation pratique aux concours de recrutement des enseignants-chercheurs et des chercheurs (2<sup>ème</sup> année : 1j) : La matinée sera consacrée en une formation commune à toute la promotion et l'après-midi par groupe disciplinaire.*
- *Valorisation des compétences : Un nouveau chapitre de la thèse (3<sup>ème</sup> année : 3j)*  
L'objectif est d'encourager les doctorants à préparer leur « après thèse » par la valorisation et l'appropriation des compétences développées et mises en œuvre au cours de leurs années de recherche et qu'ils pourront utiliser dans l'élaboration de leur projet professionnel que ce soit dans le monde de l'enseignement de la recherche ou dans le monde de l'entreprise quel que soit le secteur d'activité et la carrière envisagée.

## **Valorisation et Diffusion de l'information scientifique**

- **Journée Diffusion M1**

Jeudi 20 octobre 2011, 14h,

Journée de la diffusion de l'information scientifique Niveau M1 : Intervention des doctorants par groupes thématiques auprès des différents Masters-1 regroupés par disciplines analogues ou voisines.

- **Journée des Doctorants JDD 2012**

Vendredi 29 juin 2012, Campus Mariani

Journée de la diffusion de l'information scientifique Niveau D

- 09h00-10h00 : Accueil par le Président de l'Université + Allocutions
- 10h00-12h00 : Conférence plénière
- 14h00-16h15 : Présentation des problématiques de thèse par des doctorants
- 16h15-18h00 : Session Posters.

**Annexe-Point 2-2.8 – PV Conseil ED du 06-09-2011**  
**Fonctionnement de l'École Doctorale - Budget primitif 2012 (proposition)**

	2011				2012
	demandé au BP	ouvert 01-09-11	dépensé 01-09-11	restant 01-09-11	demandé au BP
<b>917-1705 – Jurys de thèses (type 10)</b> BP : 19.000 – DBM.1 : - 48.000	<b>45.000</b>	<b>67.000</b>	<b>9.055,08</b>	<b>57.944,92</b>	<b>60.000</b>
Participation plafond à 2.000 € (bases : 35)		67.000	9.055,08		Base 35
<b>917-1704 – Salaires Formations (type 30)</b> BP : 7.000 – DBM.2 : - 5.000	<b>7.000</b>	<b>2.000</b>	<b>1.890</b>	<b>110</b>	<b>10.000</b>
Anglais (2x30h = 60h) + Informatique (30h)	Ucpp		Ucpp		Ucpp
Cours Statistiques (2x30h = 60h)	3.200		gratis		3.200
Séminaire APEC (3j honoraires TYPE 10)	2.400		2.392		honor
Séminaire Employabilité des docteurs (30h)	1.600		840		1.600
Séminaire Michel Koeinig (20h)	1.060		1.050		1.200
Séminaires Urfist (2x20h = 40h)	Urfist		Urfist		Urfist
Séminaire STAR (12 h) form des formateurs					700
Séminaire STAR (6 hx6) form des doctorants	Ucpp				Ucpp
Séminaire Intelligence économique (40h)					2.100
Séminaire Evaluation compétences (20h)					1.200
<b>917-1704 – Equipement (type 20)</b> BP : 0 – DBM.1 : 2.000 – DBM.2 : -916	<b>2.000</b>	<b>1.084</b>	<b>1.083,04</b>	<b>0,96</b>	<b>0</b>
Equipement informatique personnel renfort			1.083,04		
<b>917-1704 – Fonctionnement (type 10)</b> BP : 28.000 – DBM.2 : + 5.000 + 916	<b>28.000</b>	<b>33.916</b>	<b>20.212,91</b>	<b>13.703,09</b>	<b>65.000</b>
<b>Frais Formations (déplacements, séjours)</b>	<b>12.000</b>	<b>15.916</b>	<b>8.661,1</b>	<b>7.254,90</b>	<b>48.000</b>
Cours Anglais et Informatique	Ucpp		Ucpp		Ucpp
Cours Statistiques SHS			478,00		
Cours Statistiques S&T	3.000		1.172,40		3.000
Séminaires APEC 1+2	1.500		610,80		2500
Séminaire Employabilité (1 déplacement 4j)	1.000		694,27		1000
Séminaire Michel Koenig (1 déplacement 4j)	1.000		288,91		800
Séminaires Urfist (4 déplacements 12j)	Urfist		Urfist		Urfist
Doctoriales (Base 2011 : 10 – Base 2012 : 12)	4.500		4.103,07		4500
CIES – CFED (frais format+déplacents doct)	Cies		Cies		30.000
Conférenciers			1.318,65		1.000
Séminaire STAR ((1 déplacement 3j)					700
Séminaire IC (5 déplacements 12j)					3500
Séminaire Evaluation compét (1 déplacemt 3j)					700
<b>Manifestations</b>	<b>6.000</b>	<b>6.000</b>	<b>3.045,75</b>	<b>2.954,25</b>	<b>6.000</b>
JDD	3.000	3.000	3.045,75		3.000
Forum Emploi	3.000	3.000	Nov 11		3.000
<b>Fonctionnement général (type 10)</b>	<b>10.000</b>	<b>12.000</b>	<b>8.506,06</b>	<b>3.193,94</b>	<b>11.000</b>
Téléphonie	2.500		967,37		2.500
Consommables	3.500		2.068,93		4.000
Réceptions	1.000		1.092,10		1.500
Déplacements	3.000		1.349,26		3.000
Mobiliers et déménagement	-		2.870,40		
Abonnements	-		158,00		
<b>Crédits de type 10</b>	<b>73.000</b>	<b>100.916</b>	<b>29.267,99</b>	<b>71.648,01</b>	<b>125.000</b>
<b>Crédits de type 20</b>	<b>2.000</b>	<b>1.084</b>	<b>1.083,04</b>	<b>0,96</b>	<b>-</b>
<b>Crédits de type 30</b>	<b>7.000</b>	<b>2.000</b>	<b>1.890,00</b>	<b>110,00</b>	<b>10.000</b>
<b>Bilan</b>	<b>82.000</b>	<b>104.000</b>	<b>32.241,03</b>	<b>71.758,97</b>	<b>135.000</b>

## Proposition de Calendrier Administratif ED\_2011-12 Pour préparation de l'année 2012-2013

Proposition soumise au Conseil de l'Ecole Doctorale du 6 septembre 2011  
avant transmission au CEVU et au CA pour validation

### Assemblées générales

#### *Année 2011-2012*

Rentrée solennelle de l'Ecole Doctorale : jeudi 13 octobre 2011, 14h

Réunion générale des Masters-2 pour présentation de l'ED : jeudi 20 octobre 2011, 14h

Journée de la diffusion de l'information scientifique Niveau M1 : jeudi 20 octobre 2011, 14h

Journée des Doctorants JDD 2012 : vendredi 29 juin 2012

#### *Année 2012-2013 (avant projet)*

Rentrée solennelle de l'Ecole Doctorale : jeudi 11 octobre 2012, 14h

Réunion générale des Masters-2 pour présentation de l'ED : jeudi 18 octobre 2012, 14h

Journée de la diffusion de l'information scientifique Niveau M1 : jeudi 18 octobre 2012, 14h

Journée des Doctorants JDD 2012 : vendredi 28 juin 2013

Date limite de dépôt des candidatures pour un contrat doctoral : jeudi 11 juillet 2013

### Projets de thèses 2012-13

Les projets de thèse reflètent la politique scientifique de l'Université ; ils doivent être particulièrement bien construits et faire largement diffusés afin d'accrocher l'intérêt des meilleurs étudiants candidats doctorants. Ces projets seront bâtis selon le modèle de fiche normalisée annexé au présent document. Ce dépôt préalable concerne aussi bien les thèses destinées à faire l'objet d'une candidature pour un contrat doctoral, pour un contrat CNRS ou cofinancé CNRS/CTC, un contrat CIFRE ou encore un contrat CEE/ADEC que les thèses pour salariés et érudits.

En bref, ces sujets de thèse serviront notamment

- d'information et d'appel à l'intention des étudiants de l'UCPP souhaitant poursuivre des études en doctorat,
  - de publicité pour l'Extérieur (envoi aux autres écoles doctorales),
  - de base à l'appel à candidatures pour allocations fléchées CNRS ou autre
- 
- **14 octobre 2011** : Sollicitation des Enseignants chercheurs (Sollicitation directe par l'ED pour dépôt de projets et invitation à la rentrée solennelle). Sollicitation relayée par les Centres de recherche.
  - **12 janvier 2012** : Date limite de dépôt des fiches de thèse auprès de l'Ecole doctorale.
  - **17 janvier 2012** : Transmission des projets aux centres de recherche.
    - Examen des propositions au sein des projets structurants sous l'autorité des responsables ; navettes avec les promoteurs des sujets
    - Validation par la Direction du Centre de Recherche.
  - **14 février 2012** : Date limite de retour à l'Ecole doctorale, des fiches de projets résultants par les Directions des Centres de Recherche
  - **24 février 2012** : inscription sur le site de l'ED.

## Inscriptions en 1<sup>ère</sup> Année de Thèse pour 2012-2013

### 1°) Demande d'autorisation préalable (*dossier distinct du dossier de candidature pour un contrat doctoral*)

- **1<sup>er</sup> juin 2012** : Ouverture des préinscriptions 2012-13 en thèse. Les dossiers peuvent être téléchargés dans l'espace de l'Ecole Doctorale sur le site de l'Université. Ils peuvent, également, être retirés au Secrétariat de l'Ecole Doctorale.
- **12 juillet 2012 - Midi** : Date limite de dépôt (ou d'envoi par voie postale) du dossier de demande d'autorisation préalable pour 1<sup>ère</sup> inscription en thèse. Ce dossier sera soit déposé soit adressé au Secrétariat de l'Ecole Doctorale. La constitution du dossier sera vérifiée par l'ED. Les signatures du doctorant et du (des) directeur(s) de thèse doivent être originales (pas de scan ou de photocopie). Le dossier devra comporter les pièces demandées.

### 2°) Candidature pour un contrat doctoral (*dossier distinct du dossier de demande d'autorisation préalable*)

- **1<sup>er</sup> juin 2012** : Ouverture de la campagne de candidature pour un contrat doctoral. Les dossiers peuvent être téléchargés dans l'espace de l'Ecole Doctorale sur le site de l'Université. Ils peuvent, également, être retirés au Secrétariat de l'Ecole Doctorale. Dans son dossier de candidature, le candidat explicitera son projet d'activités complémentaires. Il sera validé par son directeur de thèse.
- **12 juillet 2012 - Midi** : Date limite de dépôt (ou d'envoi par voie postale, le cachet de la poste faisant foi) du dossier de candidature. Ce dossier sera soit déposé soit adressé au Secrétariat de l'Ecole Doctorale. Aucun dossier *extra tempora* ne sera accepté. La constitution du dossier sera vérifiée par l'ED. Toutes les signatures doivent être originales (pas de scan ou de photocopie). Le dossier devra comporter toutes les pièces demandées.

### 3°) Avis des Centres de Recherche – Réunion du conseil de l'ED

- **13 juillet 2012** : Transmission des dossiers de préinscription et de contrat doctoral aux Centres de recherche pour examen et avis. Les quelques dossiers recevables parvenus par voie postale seront transmis au plus tard le 18 juillet.
- **26 juillet 2012** : Date limite du retour des dossiers et des avis à l'Ecole doctorale. Tout éventuel pré-classement devra respecter les critères de l'Ecole Doctorale et sera assorti éventuellement de l'exposé explicite des critères spécifiques sur lesquels il est basé. Les avis défavorables doivent être explicitement motivés. Validation avec ou sans amendement du projet d'activités complémentaires
- **5 septembre 2012** : Réunion du Conseil de l'Ecole Doctorale. Agrément des projets de thèse - Classement des candidatures – Validation en séance de l'extrait de PV concernant le classement.
- **10 septembre 2012** : Transmission du classement au Président de l'Université.
- **1<sup>er</sup> octobre 2012** : Prise d'effet du contrat doctoral.

### 4°) Inscription administrative

- **Jusqu'au 28 septembre 2012** : Inscriptions administratives au pôle d'inscription de la Scolarité centrale (campus Mariani). Toute demande d'inscription *extra tempora* devra être solidement justifiée. Nota : Fermeture du pôle d'inscription du 27 juillet au 27 août).

Les dossiers peuvent être téléchargés dans la rubrique formations/s'inscrire sur le site de l'Université (prise de rendez-vous obligatoire). Ils peuvent, également, être retirés au pôle d'inscription de la scolarité centrale.

## Réinscriptions pour 2012-2013

### Inscriptions en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> Année de Thèse

L'inscription en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> Année de Thèse est subordonnée à la validation par l'Ecole Doctorale d'un compte rendu (CR) des travaux de l'année. Le formulaire du CR peut être téléchargé dans l'espace de l'ED ou être retiré au secrétariat de l'ED.

- **4 juin – 20 juillet 2012** : Dépôt, au secrétariat de l'Ecole Doctorale, du Compte Rendu annuel de thèse pour validation.
- **2 juillet – 27 juillet 2012** : Inscriptions administratives au pôle d'inscription de la Scolarité centrale (campus Mariani). Toute demande d'inscription *extra tempora* devra être solidement justifiée. Nota : Fermeture du pôle d'inscription du 27 juillet au 27 août).  
Les dossiers peuvent être téléchargés dans la rubrique formations/s'inscrire sur le site de l'Université (prise de rendez-vous obligatoire). Ils peuvent, également, être retirés au pôle d'inscription de la scolarité centrale.

### Inscriptions en 4<sup>ème</sup> Année de Thèse et au-delà

Toute inscription au titre d'une année postérieure à la 3<sup>ème</sup> année est subordonnée à l'obtention d'une dérogation à la durée. Le formulaire peut être téléchargé dans l'espace de l'ED ou être retiré au secrétariat de l'ED.

#### 1°) Demande de dérogation à la durée

- **4 juin – 17 septembre 2012** : Dépôt, au secrétariat de l'Ecole Doctorale, de la demande de dérogation à la durée.

#### 2°) Inscription administrative

- **2 juillet – 28 septembre 2012** : Inscriptions administratives au pôle d'inscription de la Scolarité centrale (campus Mariani). Toute demande d'inscription *extra tempora* devra être solidement justifiée. Nota : Fermeture du pôle d'inscription du 27 juillet au 27 août).  
Les dossiers peuvent être téléchargés dans la rubrique formations/s'inscrire sur le site de l'Université (prise de rendez-vous obligatoire). Ils peuvent, également, être retirés au pôle d'inscription de la scolarité centrale.
- **Tolérance d'usage** : les doctorants dont la soutenance de thèse est programmée au plus tard le 18 décembre 2012 sont exemptés d'inscription au titre de l'année 2012-2013.

## **Demandes d'agrément de projets de thèse (Rentrée 2011)**

### **Rappel des Statuts de l'Ecole Doctorale 377**

Statuts en vigueur, adoptés par le Conseil de l'ED du 1<sup>er</sup> février 2011 et approuvés par le CA de l'Université du 15 février 2011. Nota : ces dispositions figuraient telles quelles dans la version antérieure des statuts.

### **Article 6 Attributions du Directeur de l'Ecole Doctorale. (Alinéa 3)**

Il propose au Président de l'Université les inscriptions ordinaires et dérogatoires en thèse après avis du Conseil de l'Ecole Doctorale

### **Rappel du règlement intérieur et procédures administratives relatifs à la réparation et à la délivrance du Doctorat de l'Université de Corse (Ecole Doctorale 377)**

### **Article 3 – Procédures d'inscription (1<sup>er</sup> paragraphe)**

#### ***S'agissant de la première inscription***

L'autorisation d'inscription à la préparation du doctorat à l'Université de Corse et, en cas de besoin, les dérogations aux conditions du diplôme, sont données lors de l'inscription initiale par le Président de l'Université sur proposition du Directeur de l'Ecole Doctorale et après avis du Directeur de l'Unité de Recherche et du responsable du projet structurant, ou, selon le cas, de la Présidente de l'INRA et du directeur de l'unité INRA, CIRAD. A cet effet, l'étudiant renseignera le formulaire préalable d'agrément du projet de thèse et produira les pièces accompagnantes demandées.

... Le refus de proposition à l'inscription doit, dans tous les cas, être motivé.

### **Rappel de la décision du Président de l'Université concernant les études doctorales (CA du 26-11-2009)**

#### **Extrait du PV du Conseil d'Administration du 26 novembre 2009:**

« ... Afin de réduire substantiellement les délais d'inscription en doctorat, le président de l'université a élargi la délégation de signature accordée au directeur de l'Ecole doctorale aux documents suivants : autorisation préalable d'inscription en première année, dérogation au diplôme ; convention d'accueil au laboratoire ; charte des thèses modification du projet de thèse ; dérogation à la durée pour inscription au delà de 3<sup>ème</sup> année ; autorisation d'interruption de thèse.

En corollaire, lorsque l'avis des UMR est requis notamment pour ce qui est de l'autorisation préalable d'inscription en première année, de la dérogation au diplôme et de la modification du projet de thèse, le président souhaite que la nature de l'avis soit le plus rapidement possible déterminée par la direction du centre de recherche en concertation avec le responsable du projet dans lequel s'inscrit la thèse. »

## Synthèse des demandes d'agrément des projets de thèses

### Agréments des projets de thèses 2011-2012 rattachés à l'UMR 6240 LISA

Avis : (i) du responsable du projet structurant, (ii) du directeur du centre de Recherche et (iii) du Conseil de l'ED

	Projet de thèse	Aspects scientifiques (Résumé) <i>Finalité, méthodologie et problématique, intérêt scientifique, caractère innovant</i>	Argumentaire (Résumé) <i>Adéquation avec la politique scientifique de l'UCPP - Intérêt de la recherche dans le cadre du développement régional</i>	Avis
<p><b>ALBERTINI-WILLAUME</b> <b>Alexandra</b> <b>45 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Langue et Culture Française / Littérature française  <b>Secteurs scientifiques</b> : Littérature française / Littérature comparée (10°)  <b>Sujet</b> : Scepticisme savant et culture religieuse : les identités des penseurs au prisme de la critique de la superstition en littérature au XVIIème siècle.  <b>Direction</b> : Pr F. Graziani (2)  <b>Contexte</b> : salariée Enseignante (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>L'Europe connaît au XVIIème siècle une recrudescence de la superstition, car les progrès des sciences, qui remettent en cause la cosmologie biblique, poussent une majorité de croyants effrayés à se réfugier dans la pensée irrationnelle. Les critiques qui la dénigrent s'exposent alors à la censure de l'Eglise, quelle que soit leur confession religieuse, et on les assimile ainsi trop facilement à des libres penseurs, alors qu'il semble pertinent de s'intéresser aux ambiguïtés des positions religieuses des partisans de la raison scientifique, pour tenter de redéfinir dans ce contexte le scepticisme chrétien.</p>	<p>Ce sujet de la critique de la superstition en littérature au XVIIème siècle en Europe, permet par le biais de la méthodologie de la littérature comparée, de répondre aux exigences d'interdisciplinarité de la politique scientifique de l'UCPP. Il ouvre de ce fait la voie à une contextualisation générale de la pensée à cette époque, qui permettra dans des recherches ultérieures d'intégrer la position culturelle de la Corse dans les prémices de l'Europe des Lumières, en particulier sur le plan de la pensée religieuse des érudits.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>
<p><b>ALMERAS</b> <b>Marie-Hélène</b> <b>24,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Histoire  <b>Secteurs scientifiques</b> : Histoire / Sociologie  <b>Sujet</b> : quartiers populaires de Bastia de 1850 à nos jours : Analyse socio-historique.  <b>Direction</b> : MCF HDR Didier Rey (1)  <b>Contexte</b> : étudiant (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>Notre sujet se fixera pour objectif d'analyser socio-historiquement les processus de constitution des quartiers populaires de Bastia, mais également leurs évolutions et leurs transformations, sans oublier les méandres de l'action publique. Notre étude portera également sur les modes de fonctionnement internes de ces quartiers et leur perception par les autres composantes de la cité bastiaise et, au-delà, du reste de l'île.</p>	<p>Notre sujet s'inscrit pleinement dans la politique scientifique de l'Université de Corse puisqu'il entre en adéquation avec le thème Identités et Cultures : les Processus de Patrimonialisation (ICPP) de l'UMR LISA et plus précisément l'axe « Transformations des savoirs et des pratiques culturelles » dont il recoupe plusieurs préoccupations.</p>	<p>Proj ICPP : D UMR LISA : D Motif : L'adéquation avec les nouveaux axes de recherche d'ICPP est à redéfinir  Cons ED : D</p>

<p><b>BEVERAGGI</b> Dominique 50 ans</p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Cultures et Langues régionales  <b>Secteurs scientifiques</b> : CLR / Anthropologie  <b>Sujet</b> : Approche anthropologique du patrimoine paysager insulaire : l'exemple du jardin..  <b>Direction</b> : MCF-HDR T Fogacci (1)  <b>Contexte</b> : étudiant (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : CD</p>	<p>Cette recherche implique une démarche transdisciplinaire depuis les recherches archéologiques jusqu'aux biotechnologies actuelles, des sciences de l'homme aux sciences de la vie afin d'étudier différentes facettes du jardin en croisant les approches sur le fonctionnement du paysage et les représentations anthropologiques. Rechercher les valeurs et les processus historico-culturels qui s'y rattachent. Considérer les éléments scientifiques qui permettraient de construire le jardin comme un objet d'étude scientifique global</p>	<p>Le jardin serait-il à la fois un marqueur d'appartenance à une communauté ainsi qu'un vecteur d'identité territoriale ? Participe-t-il aujourd'hui à une nouvelle fonctionnalité dans le paysage insulaire ? Quel sera son rôle dans les enjeux d'aménagement dans l'ensemble du développement durable régional, sur des terrains en zone rurale comme en milieu urbain et dans des aires géographiques définies : le littoral, le piémont et la montagne corse ?</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>
<p><b>COLOMBANI</b> Philippe 39,5</p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Histoire/Histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux  <b>Secteurs scientifiques</b> : Histoire de la Méditerranée/Corse  <b>Sujet</b> : Les corses et la couronne d'Aragon de la fin du XIII au milieu du XVème siècle  <b>Direction</b> : PR JA Cancellieri (5)  <b>Contexte</b> : salarié (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>La thèse porte sur l'étude des relations entre la Corse et les possessions de la couronne aragonaise. Elle s'appuie sur des sources conservées essentiellement aux archives de Barcelone, sur une période allant de la fin du XIIème siècle (Règne de Jacques II) à celui d'Alphonse V. l'étude privilégie les aspects diplomatiques et politiques, ainsi que les apports mutuels entre les deux sociétés.</p>	<p>L'étude des relations entre la Corse et la couronne d'Aragon au Moyen-âge offre une opportunité d'ouvrir le champ de la recherche vers l'aire espagnole, trop souvent délaissée et d'inscrire la recherche insulaire dans un processus méditerranéen de collaboration entre les régions Corse, Sardaigne et Catalogne. Ceci permettant de sortir du champ clos de la recherche trop strictement local ou uniquement italique.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>
<p><b>DELCIUS-PLACIDE</b> Joane 30,5 ans</p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Sciences de l'Education  <b>Secteurs scientifiques</b> : Sciences de l'éducation  <b>Sujet</b> : La pratique de la lecture et de l'écrit du corse, langue polynomique chez les élèves  <b>Direction</b> : PR E Gherardi (0)  <b>Contexte</b> : salariée mi-temps (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>La promotion et la valorisation de la langue corse reste une des grands objectifs de la politique linguistique de la Collectivité Territoriale de Corse. Depuis 2007 l'école joue un rôle important dans la réalisation de cet objectif. Il s'agit dans cette thèse d'examiner le rôle que l'école accorde à la pratique du corse dans le domaine de la lecture et de l'écrit.</p>	<p>La valorisation et la promotion du corse est nécessaire pour assurer sa survie dans la société insulaire. Pour ce faire, la pratique du corse dans le domaine de la lecture et de l'écrit doit occuper une place essentielle dans le programme scolaire. L'école doit mettre l'accent sur l'enseignement de l'écrit. Ce projet de thèse cherchera donc à mettre en évidence la problématique de la littératie en langue corse.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>

<p><b>DUBUISSON-HENNI</b> <b>Estelle</b> <b>27,5</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Sciences de l'Information et de la communication  <b>Secteurs scientifiques</b> : Sciences info-com  <b>Sujet</b> : Identité de microsociétés insulaires en Méditerranée  <b>Direction</b> : MCF HDR F Albertini (0)  <b>Contexte</b> : salariée (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : aucun</p> <p><b>NOTA</b> : manque signatures de la directrice de thèse</p>	<p>Ces dernières années une attention particulière a été portée sur la diversité culturelle et sur les médias comme technique de préservation des concepts d'identité des cultures minoritaires.</p> <p>Parallèlement les réseaux sociaux ont séduit les internautes en masse ces dernières années. Il s'agit de déterminer s'il y a des vases communicants et des jeux d'influences des minorités vers les médias de masse.</p>	<p>La politique scientifique de l'UCPP s'articule autour de « Environnement-Identités-Méditerranée », mes terrains de recherche sont constitués par des îles positionnées en Méditerranée, ce qui fait entrer en adéquation mon projet et l'université.</p> <p>Il convenait pour mon sujet et dans l'intérêt du développement régional de centrer mon attention sur des espaces insulaires spécifiques dans une perspective d'étude sur la Corse, qui fera l'objet d'une comparaison avec l'île de Malte et les îles Baléares.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA :F Cons ED : F</p>
<p><b>FIORDELISI</b> <b>Letizia</b> <b>24,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Cultures et Langues régionales  <b>Secteurs scientifiques</b> : Sociolinguistique / Sciences de l'éducation  <b>Sujet</b> : L'élaboration d'une langue minorée en contexte multilingue.  <b>Direction</b> : MCF-HDR Pascal Ottavi (0)  <b>Contexte</b> : étudiante (prev.1)  <b>Financement projeté</b> : CD</p>	<p>Il s'agit de mettre en chantier et de mener à bien une étude sur l'extension des domaines d'usage de la langue corse, de ses conséquences sur les représentations des locuteurs quant à celle-ci et quant à la question identitaire, dans un contexte où la population actuelle de l'île croît notablement et où la diversité d'origine des habitants peut également se noter à travers le répertoire linguistique dont ils disposent.</p>	<p>A travers différentes approches de la société insulaire ; les ruptures et continuités des identités linguistiques, les questions de glottopolitique ainsi que la visibilité sociale de la langue corse, en vue d'un état des lieux actuel en ce qui concerne les comportements moraux et sociaux gravitant autour de la langue corse. Comprendre pour pouvoir participer au développement régional.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA :F Cons ED : F</p>
<p><b>GHIPPONI-MISTRALI</b> <b>Laura-Jeanne</b> <b>23 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Sciences de l'éducation  <b>Secteurs scientifiques</b> : Sciences de l'éducation  <b>Sujet</b> : Le rôle de l'identité et de l'insularité dans le traitement du Handicap en Corse, approches comparatives au sein de l'espace Méditerranéen  <b>Direction</b> : Pr Jean-Marie Comiti (3)  <b>Contexte</b> : étudiant (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : CD</p>	<p>L'objet d'étude de la thèse concerne l'Education Spécialisée dans les contextes insulaires du bassin méditerranéen. Il sera question d'étudier, en procédant par des analyses comparatives, les différents traitements du handicap adoptés, d'une part, entre les îles et, d'autre part, entre les îles et le continent. Les conclusions dégagées (c'est-à-dire les éléments bénéfiques ou obstacles) pourront amener à proposer des préconisations pour le système éducatif dans l'Académie de Corse.</p>	<p>L'axe dans lequel cette activité scientifique serait susceptible de s'inscrire est intitulé « Les mutations de la société Corse moderne et contemporaine », ainsi que dans l'opération n°4, la circulation des savoirs. Effectivement, l'issue de ce travail est précisément de développer des savoirs et de les faire circuler dans l'optique d'améliorer le traitement du handicap localement dans un premier temps et pourquoi pas plus généralement.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA :F Cons ED : F</p>

<p><b>LECA</b> <b>Anna Maria</b> <b>28,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Cultures et Langues régionales / Anthropologie <b>Secteurs scientifiques</b> : Anthropologie sociale et culturelle / Patrimoine culturel (matériel et immatériel) <b>Sujet</b> : Les villes d'Art et d'Histoire en Corse ; le pari du label <b>Direction</b> : Pr Dominique Verdoni (8) <b>Contexte</b> : Salariée (prev.1) <b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>La Corse possède aujourd'hui deux villes classées d'Art et d'histoire : Bastia labellisée en 2000 et Sartène en 2008. Le label est-il bénéfique pour ces villes ? Quels sont les critères d'obtention du label ? La finalité est de définir si un label, en l'occurrence « Villes et pays d'art et d'histoire » peut dans l'uniformité qu'il laisse apparaître, faire émerger une spécificité locale.</p>	<p>À partir de l'exemple de Bastia et de Sartène, il s'agit d'étudier les politiques patrimoniales ayant un impact sur le plan du développement territorial et les dynamiques de valorisation qui en résultent. Le sujet est en adéquation avec les questions traitées au sein de l'UMR CNRS 6240 LISA.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>
<p><b>MACGAW</b> <b>Stéphanie</b> <b>40 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Sciences du langage, Linguistique/Linguistique et phonétique générales <b>Secteurs scientifiques</b> : Linguistique générale et appliquée/Sociolinguistique, didactique des langues-cultures en contact <b>Sujet</b> : La certification, prisme révélateur d'une multi-compétence langagière au service d'enjeux politiques, économiques et sociaux <b>Direction</b> : Pr G Moracchini (2) <b>Contexte</b> : Salariée (prev.0) <b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>La finalité scientifique est de tirer parti de l'impact du CEFR impulsé fortement par le Conseil de l'Europe, pour réfléchir sur les procédures d'évaluation, les méthodes d'enseignement et les effets qui en découlent pour la société (enjeux politiques et sociaux), les individus (employabilité, mobilité mais aussi ouverture d'esprit) ainsi que pour les relations entre les langues et cultures en présence.</p>	<p>La démarche sous-tendue par le CEFR étant caractérisée par son indépendance vis-à-vis de l'organisme évaluateur et par sa transposabilité à toute langue, nous formulons l'hypothèse que ses effets sur la situation des langues minorées, sur le rapport aux langues dominantes, vont dans le sens d'une appréhension multidimensionnelle des répertoires langagiers, en général, et dans la situation corse en particulier.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>
<p><b>MENOZZI</b> <b>Pierre-</b> <b>Toussaint</b> <b>24 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Histoire et Civilisation/Histoire des mondes modernes <b>Secteurs scientifiques</b> : Sciences Humaines, Histoire <b>Sujet</b> : Les premiers généraux des Révolutions de Corse : Aspects politiques, économiques et sociaux <b>Direction</b> : Pr Antoine Laurent Serpentine (7) <b>Contexte</b> : Etudiant (prev.0) <b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>Ce projet de thèse vise, à travers l'étude la plus précise et la plus complète possible des matériaux documentaires disponibles (archives, correspondances ...), à tracer le portrait des premiers généraux des Révolutions du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et à la lumière des éléments concernant leur vie et leur œuvre, tenter d'apporter de nouvelles connaissances qui permettraient une meilleure compréhension de la genèse de ces révolutions et du moment <i>constitutionnel</i>.</p>	<p>Ce travail vient tout naturellement s'inscrire dans les axes de recherches propres à l'Università di Corsica, principalement au thème « Identités et Cultures » car, par le biais d'une étude pouvant paraître réductrice parce que se focalisant sur le parcours de trois personnes, il permettra aussi de rendre compte des mutations que l'île connaîtra à l'époque moderne, tant au niveau politique que culturel.</p>	<p>Proj ICPP : D UMR LISA : D Motif : L'adéquation avec les nouveaux axes de recherche d'ICPP est à redéfinir Cons ED : D</p>

<p><b>PAPADACCI</b> <b>Michel</b> <b>39,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Sciences de l'Education  <b>Secteurs scientifiques</b> : Sciences de l'Education  <b>Sujet</b> : Evaluation formative et diversité culturelle : la posture de l'apprenant et son rapport au savoir dans une société multiculturelle  <b>Direction</b> : Pr Bruno Garnier (4)  <b>Contexte</b> : Instituteur (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>La thèse se propose de définir les modalités qui permettent à l'apprenant de faire coexister son droit à l'émancipation et son droit à la différence, mais également, qui lui permettent de devenir un acteur conscient de ses apprentissages par la mise en jeu d'une régulation interactive</p>	<p>Le thème « Identités et Cultures : les processus de patrimonialisation » de l'UMR LISA étudie la manière dont les savoirs sociaux sont identifiés et authentifiés pour devenir, le cas échéant, objets d'enseignement. Mais il est important d'analyser les processus en apparence contraires à celui-ci. La thèse se propose d'étudier les conditions de compatibilité entre la mesure en éducation, à l'heure de la mondialisation, et la diversité culturelle. Elle tentera de définir les termes d'un nouveau rapport des élèves aux savoirs.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>
<p><b>PIETRERA</b> <b>Ange- Toussaint</b> <b>23,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Histoire / Histoire du monde contemporain  <b>Secteurs scientifiques</b> : Histoire / Sociologie  <b>Sujet</b> : Imaginaires nationaux et mythes fondateurs : la construction des multiples socles identitaires de la Corse française à la geste nationaliste.  <b>Direction</b> : MCF HDR Didier Rey (1)  <b>Contexte</b> : étudiant (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : CD</p>	<p>Notre sujet se fixera pour objectif d'analyser les processus de construction et de déconstruction des identités, toute à la fois simultanées et successives de la Corse ; et ce entre la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et le début du XXI<sup>ème</sup> siècle ; il s'agira également d'en étudier les implications dans les champs politique et socioculture</p>	<p>Notre sujet s'inscrit pleinement dans la politique scientifique de l'Université de Corse puisqu'il entre en adéquation avec le thème Identités et Cultures : les Processus de Patrimonialisation (ICPP) de l'UMR LISA et plus précisément l'axe « Transformations des savoirs et des pratiques culturelles » dont il recoupe plusieurs préoccupations.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>
<p><b>SALICETI</b> <b>Diana</b> <b>23,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Langues et Littératures Françaises / Littératures Comparées  <b>Secteurs scientifiques</b> : Littératures/Littératures Comparées  <b>Sujet</b> : Riacquistu et révolution tranquille : fonction symbolique et sociale des pratiques littéraires dans la constitution de l'identité corse et québécoise au cours du XX<sup>ème</sup> siècle et dans son évolution actuelle  <b>Direction</b> : PR F Graziani (2), PR B Andres  <b>Contexte</b> : étudiant (prev.0) Cotutelle Québec  <b>Financement projeté</b> : CD</p>	<p>Cette thèse se propose d'étudier le rôle joué par la littérature dans la constitution, la pérennisation et la revendication d'une identité collective en Corse et au Québec. Sur des communautés minorisées en quête de reconnaissance les revendications identitaires se fixent pas seulement sur la langue mais prennent la forme de mythes qui se cristallisent dans la création littéraire, et dont il convient de cerner les modalités, les enjeux et les problématiques à la fois universelles et singulières. Plutôt que le lieu d'appropriation passive d'une identité collective imposée par l'histoire, la littérature apparaît comme l'espace privilégié d'une réflexion critique qui propose à la communauté une remise en question perpétuelle de codes et de stéréotypes.</p>	<p>La présente thèse correspond aux axes de recherche de l'Umr Lisa dans la mesure où elle propose une étude de l'identité, de sa construction voire de sa mythification à travers la littérature. Le projet consiste en l'étude comparative de l'évolution des représentations mentales actuelles des corses et des québécois relativement aux différentes mobilisations identitaires qui ont traversé le XX<sup>e</sup> siècle (1920-1940, 1960-1980). Son objectif est de mettre en lumière la complexité des enjeux symboliques et socio-culturels liés à l'évolution du statut des littératures « régionales », afin de mieux comprendre la Corse à travers le prisme du Québec.</p>	<p>Proj ICPP : D UMR LISA : D Motif : Le Conseil suggère une modification du sujet afin qu'il s'oriente vers une problématique de littérature comparée  Cons ED : D</p>

<p><b>SARGENTINI</b> <b>Lesia</b> <b>25 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Sciences de l'Information et de la Communication  <b>Secteurs scientifiques</b> : Sciences de l'Information et de la Communication  <b>Sujet</b> : L'espace public insulaire : de son émergence à sa possibilité.  <b>Direction</b> : MCF HDR F Albertini (5)  <b>Contexte</b> : salariée (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>L'approche communicationnelle de l'espace public, au regard des terrains de taille réduite, montre combien il est nécessaire de se méfier des applications de concepts, d'outils et de méthodes sans les soumettre au préalable à un examen critique.  Au regard de la singularité de la « réalité corse » et de la difficulté à y appliquer certaines théories, telles quelles, il est nécessaire de travailler les concepts, de construire des problématiques pertinentes et de mettre en œuvre des méthodes d'observation adéquates.  La prise en considération de la singularité pourra permettre de rendre compte d'une réalité locale complexe qui n'empêche pourtant pas d'envisager le développement d'une forme particulière et revisitée d'espace public.</p>	<p>Aborder la société corse par le biais d'une approche communicationnelle de l'espace public c'est s'interroger, d'une part, sur la singularité de la société corse et son rapport au reste du monde, en particulier en Méditerranée et dans un système européen toujours plus intégré. D'autre part, le concept d'espace public permet de considérer la persistance des médiations de type traditionnel, leur interaction avec de nouvelles médiations et de questionner les enjeux futurs de cette situation. Ainsi, la recherche s'inscrit complètement dans l'axe de recherche du projet « Identités, Cultures : les processus de patrimonialisation » consacré aux mutations de la société corse moderne et contemporaine (Axe IV) et se pose comme objectif de contribuer à la réflexion sur son développement (Discours du Développement- Circulation des hommes et des savoirs).</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>
<p><b>SOLINSKI</b> <b>Michal</b> <b>25,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Sciences juridiques / Droit public  <b>Secteurs scientifiques</b> : Droit  <b>Sujet</b> : Les enjeux de la protection de la propriété artistique et intellectuelle en Corse.  <b>Direction</b> : Pr JF Poli (2) ; Dr G Kessler  <b>Contexte</b> : étudiant (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : CD</p>	<p>Le sujet porte sur l'application de la protection de la propriété intellectuelle qui comporte également les créations artistiques. Il s'agit de comparer le droit national applicable avec les pays étrangers, mais également mesurer les conséquences sur la création en Corse ainsi que définir les possibilités des aménagements possibles compte tenu de la spécificité Corse.</p>	<p>Le projet est inscrit dans le cadre des recherches de l'UMR LISA, le centre dont la mission est liée à la culture, son développement et sa diffusion. Toute création artistique, au même titre qu'une création intellectuelle est protégée au même titre que les biens corporels. Le projet est de mesurer l'impact du droit national en évolution, connaître ses spécificités, anticiper les changements et évolutions et proposer les aménagements pour la Corse.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>
<p><b>VALLI</b> <b>Emmanuelle</b> <b>35 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Cultures et Langues régionales  <b>Secteurs scientifiques</b> : Socio littérature / Psycholinguistique, Psychologie, Sociologie  <b>Sujet</b> : L'acte créatif en littérature : intranquillité du créateur ou insécurité</p>	<p>L'insécurité pâmée par les auteurs en contexte de domination n'est peut-être pas ce qui influence majoritairement l'acte créatif. Il se pourrait qu'elle procède moins de la minoration culturelle que de mécanismes propres à tout processus de création. En conséquence, une</p>	<p>Les thématiques abordées semblent se situer, de facto, dans l'axe Langues et Littérature : « Langues romanes et littératures des mondes insulaires : sources, évolutions, mémoire, enjeux ». Permettre d'élargir la perspective du point de vue des littératures dites</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>

	<p>du dominé ? Identité, mécanismes de domination, et contre-pouvoirs dans la production littéraire chez les auteurs issus de cultures marginalisées.</p> <p><b>Direction</b> : Pr A Di Meglio (6)</p> <p><b>Contexte</b> : enseignant PRCE (prev.0)</p> <p><b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>minoration, quelle qu'elle soit, ne saurait représenter à elle seule l'explication de la non-émergence d'une littérature. La question reste alors de savoir si il existe un ou plusieurs contre-pouvoirs qui permettraient une issue résiliente aux différentes formes que revêt la domination.</p>	<p>« mineures » en démontrant que toute littérature, même institutionnalisée, implique par essence la névrose et donc, l'intranquillité puisqu'elle émane du sujet. En cela, les différences rémanentes entre les littératures ne sont plus que la taille de leur lectorat et celle de leur territoire. L'intérêt d'une telle démarche est de démontrer la valeur de toute littérature.)</p>	
<p><b>VELLUTINI</b> <b>Jean Antoine</b> <b>28,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Histoire et Civilisations</p> <p><b>Secteurs scientifiques</b> : Histoire</p> <p><b>Sujet</b> : Monographie historique de la terre d'Istria de la seigneurie de Giudice au tumulte des vassaux.</p> <p><b>Direction</b> : Pr JA Cancellieri (5)</p> <p><b>Contexte</b> : étudiant (prev.0)</p> <p><b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>Il s'agit d'une recherche historique sur la période médiévale et moderne. L'Istria (embouchure du Taravo – col de la Vaccia) a été retenu afin de pouvoir retracer sur ce territoire bien délimité l'action des « seigneurs » du lieu et les conséquences de celle-ci sur l'existence des hommes de cette époque. L'ensemble des techniques de recherche (archives, enquêtes, exploration) seront mises en œuvre au cours de ce travail.</p>	<p>Ce travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la connaissance de la Corse et de ses différents territoires. L'Istria présente une originalité tant sur le plan géographique (plaine et montagne) que sur le plan humain (population répartie dans l'espace). La gouvernance par les seigneurs locaux traduit par ailleurs une « vision » à long terme originale à cette époque.</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>
<p><b>WOILLEZ</b> <b>Mathilde</b> <b>33 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Géographie/Géographie Physique, humaine économique et régionale</p> <p><b>Secteurs scientifiques</b> : Aménagement et développement territoriale/Socio-économie, sociologie, Nissologie</p> <p><b>Sujet</b> : Construction d'une gouvernance partagée pour une gestion durable du tourisme dans les territoires insulaires : conduite d'une recherche-action dans deux territoires insulaires.</p> <p><b>Direction</b> : Pr MA Maupertuis (3), Pr Laurent Rieutort</p> <p><b>Contexte</b> : étudiant (prev.0)</p> <p><b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>Ce projet de Thèse propose d'étudier les conditions d'émergence d'une gouvernance partagée dans les espaces insulaires (Corse et autre territoire insulaire à définir), dans la perspective d'une meilleure maîtrise par les sociétés locales d'un développement touristique qui soit soutenable pour le territoire. Sous forme d'une recherche-action, il prévoit notamment la conception et l'expérimentation d'un processus participatif pour la mobilisation et l'action coordonnée des acteurs locaux.</p>	<p>Le projet de thèse s'inscrit parfaitement dans les axes de recherche du projet « Dynamiques des territoires et développement durable », notamment l'opération de recherche TOSIC « TOurism Sustainability in Insular Context » (UMR LISA 6240). Le tourisme en Corse représente un tiers des exportations (Maupertuis, Vellutini, 2010). La fréquentation va croissant et la question de l'aménagement durable de l'espace comme celle de la gestion durable des flux et des infrastructures restent totalement posées. Dans le cadre de la réalisation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse, ce travail doctoral qui consiste en une recherche-action peut permettre d'éclairer le décideur public sur la gestion durable du tourisme en milieu insulaire.</p>	<p>Proj DTDD : F UMR LISA : F Cons ED : F</p>

<p><b>ZANARDI</b> <b>Annelise</b> <b>24 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention :</b> Histoire/Histoire et civilisations <b>Secteurs scientifiques :</b> Histoire <b>Sujet :</b> les relations politiques des Seigneurs au Moyen Âge en Corse ; études approfondies et essai de modélisation de réseaux sociaux <b>Direction :</b> Pr JA Cancellieri (5) <b>Contexte :</b> étudiant (prev.0) <b>Financement projeté :</b> CD</p>	<p>Les sociétés méditerranéennes et européennes médiévales sont basées sur des structures pyramidales et fortement hiérarchisées. Qu'en est-il en Corse ? Malgré son insularité et son identité farouchement défendues, la Corse a-t-elle évolué autrement que le reste du monde ? Peut-on mettre en exergue des grands schèmes du clanisme, comme une constante de la société insulaire ? Cette thèse tentera d'adapter des outils modernes, tels que l'informatique à un thème ancien grâce à la conception de base de données et la modélisation des informations extraites.</p>	<p>Le projet de thèse s'inscrit naturellement dans la politique scientifique de l'UCPP en ce qui concerne le patrimoine de notre île. Ces recherches se baseront en grandes parties sur le patrimoine écrit et s'attacheront à explorer notre patrimoine immatériel, en s'intéressant à des thèmes tels que la parenté et la stratégie de clan au Moyen Age. En ce qui concerne le développement culturel de notre île, le rapprochement de l'outil informatique et du papier permettrait la mise à disposition du grand public des données ainsi dégagées, puisque notre région se tourne vers les nouvelles technologies pour développer et promouvoir son patrimoine.</p>	<p>Proj ICPP : D UMR LISA :D Motif : L'adéquation avec les nouveaux axes de recherche d'ICPP est à redéfinir  Cons ED : D</p>
<p><b>ZEDDA</b> <b>Corrado</b> <b>45,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention :</b> Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie/Mondes anciens et médiévaux <b>Secteurs scientifiques :</b> Histoire <b>Sujet :</b> Dynamique commerciale et politique dans la mer tyrrhénienne entre le XI et le XIII ème siècle <b>Direction :</b> Pr JA Cancellieri (5) <b>Contexte :</b> salarié Enseignant (prev.0) - cotutelle <b>Financement projeté :</b> aucun</p>	<p>L'ipotesi che si intende verificare con la presente ricerca riguarda l'esistenza e le caratteristiche peculiari di quello che si è scelto di chiamare "corridoio tirrenico", lo spazio geopolitico che durante il Medioevo attraversa Pisa, Corsica e Sardegna e che ha come sbocco le piazze commerciali Ziridi e Fatimidi dell'Africa mediterranea. Tale spazio assume un'importanza centrale nelle strategie politiche e commerciali delle compagini territoriali dislocate nel Mare Tirreno, costituendo uno dei punti nodali della complessa attività diplomatica della Santa Sede. Il termine "corridoio tirrenico" non è mai stato usato esplicitamente dagli studiosi, ma esso è stato in un certo senso supposto da chi ha lavorato sulla politica pontificia nel Tirreno durante l'XI secolo (C. VIOLANTE, 1963), per cui quella che qui si avanza è soprattutto un'ipotesi di ricerca, una verifica dell'esistenza di tale spazio e delle sue peculiarità.</p>	<p>Il primo passo da compiere sarà la elencazione e successiva verifica delle fonti d'archivio e di quelle bibliografiche. Infatti, il problema di una rinnovata e generale riflessione sullo stato dell'indagine medievistica nell'area tirrenica si pone oggi in maniera ineludibile, soprattutto in seguito ai risultati raggiunti dalle più recenti ricerche interdisciplinari, in particolare dall'archeologia (C. RENZI RIZZO, 2004; L. PANI ERMINI, 2004). Nuovi contributi all'indagine scientifica possono venire da un profondo riesame del patrimonio documentario pervenutoci che non si basi sull'accettazione acritica della storiografia abitualmente considerata. Essa è in diversi casi frutto di studi imprecisi e non basati su una rigorosa lettura delle fonti. Così è accaduto per l'eccessiva fiducia data a documenti e opere non pervenuteci in originale, spesso riscritture tarde, contenenti fonti anacronistiche, non verificabili o addirittura false. Tutto questo contribuisce a collocare in modo equivoco e poco nitido la Sardegna e la Corsica all'interno di un Mediterraneo da rileggersi in una prospettiva per alcuni tratti differente da quella</p>	<p>Proj ICPP : F UMR LISA :F Cons ED : F</p>

			<p>dell'abituale ricostruzione braudeliana, come evidenziato in anni recenti (<u>P. HORDEN and N. PURCELL, 2000</u>).</p> <p>Così si cercherà di vagliare attraverso una visione diretta alcune collezioni di fonti come quelle di Pasquale Tola per la Sardegna e degli archivi dei monasteri di San Gorgonio e Calci per la Corsica. In particolare il <i>Codex Diplomaticus Sardiniae</i> è pervenuto a noi per la gran parte come una collezione di documenti trascritti da altre trascrizioni e spesso manca il confronto con gli originali, conservati in archivi diversi</p>	
--	--	--	---	--

### Agrément d'un projet de thèse 2011-2012 rattaché à l'ERT AJ3P

Avis : (i) du directeur du centre de Recherche et (ii) du Conseil de l'ED

<p><b>BORGOMANO</b> <b>Jean-Pascal</b> <b>28,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Sciences Juridiques/Droit privé et sciences criminelles</p> <p><b>Secteurs scientifiques</b> : Droit des assurances et du patrimoine</p> <p><b>Sujet</b> : L'indemnisation en droit des assurances</p> <p><b>Direction</b> : MCF S. Ben Hadj Yahia (1)/PR B Beignier</p> <p><b>Contexte</b> : étudiant (prev.0)</p> <p><b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>Le sujet choisi se situe au cœur du droit des assurances et de l'obligation principale de l'assureur.</p> <p>Le sujet permettra de mettre en évidence comment le droit des assurances permet par les implications de l'indemnisation une protection accrue du patrimoine tant sur le plan des particuliers que sur le plan des entreprises. Il sera ainsi développé les enjeux de cette indemnisation, sous quelles formes elle se matérialise et en amont et en aval ses effets sur la protection du patrimoine.</p>	<p>La thèse devra établir par le sujet choisi comment cette indemnisation s'effectue sur le plan local et si cette indemnisation et cette protection du patrimoine sont adaptées aux spécificités du développement régional. La thèse devra en plus permettre une véritable formation pluridisciplinaire et notamment au niveau professionnel par la construction et la valorisation d'une véritable expérience professionnelle.</p> <p>Les travaux présentés devront permettre de mieux se situer dans son environnement scientifique, et de faire la preuve de la valeur professionnelle des compétences qu'un doctorant peut acquérir au cours de son doctorat.</p>	<p>ERT : F Cons ED : F</p>
--	---	--	--	--------------------------------

## Agréments des projets de thèses 2011-2012 rattachés à l'UMR 6134 SPE

Avis : (i) du responsable du projet structurant, (ii) du directeur du centre de Recherche et (iii) du Conseil de l'ED

	<b>Projet de thèse</b>	<b>Aspects scientifiques (Résumé)</b> <i>Finalité, méthodologie et problématique, intérêt scientifique, caractère innovant</i>	<b>Argumentaire (Résumé)</b> <i>Adéquation avec la politique scientifique de l'UCPP - Intérêt de la recherche dans le cadre du développement régional</i>	<b>Avis</b>
<b>BAZZALI Emmanuelle 27,5 ans</b>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Mécanique des fluides / Mécanique (60°)</p> <p><b>Secteurs scientifiques</b> : Physique / Mécanique des milieux continus ; Acoustique</p> <p><b>Sujet</b> : Étude élastodynamique des résonances et des ondes de surface en géométrie sphérique et sphéroïdale.</p> <p><b>Direction</b> : Pr P Gabrielli (0) / MCF S Ancey (0)</p> <p><b>Contexte</b> : étudiante (prev.1)</p> <p><b>Financement projeté</b> : CD</p>	<p>Le thème général est la vibration de structures et les phénomènes résonants. C'est un sujet au formalisme théorique assez lourd en fonction de la géométrie étudiée et de la structure interne de l'objet. Une partie numérique et une partie expérimentale sont également envisagées. Il serait intéressant que le travail théorique présente une partie dédiée à l'interprétation physique des résonances à partir de méthodes statistiques</p>	<p>Cette étude concerne les modes résonants d'objets solides élastiques de géométrie sphérique et sphéroïdale, et plus particulièrement la compréhension des phénomènes conduisant à l'apparition d'ondes de surface. La connaissance fine de ces phénomènes revêt une importance particulière en sismologie générale ainsi qu'en contrôle non-destructif.</p>	<p>Prj M2PE : F UMR SPE F Cons ED : F</p>
<b>BERQUIER Cyril 26 ans</b>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Physiologie et Biologie des organismes ; Populations, Interactions / Biologie des populations, Ecologie</p> <p><b>Secteurs scientifiques</b> : Ecologie / Entomologie</p> <p><b>Sujet</b> : Étude de l'autécologie et des populations des espèces rares d'odonates appliquée à la conservation et au développement du potentiel écologique, économique et social des zones humides de Corse.</p> <p>Direction : MCF HDR A Orsini (5)/ DR MC Ruiz (0)</p> <p><b>Contexte</b> : étudiant (prev.0)</p> <p><b>Financement projeté</b> : CEE ADEC</p>	<p>L'étude du groupe des odonates et de ses espèces rares est un enjeu scientifique qui doit permettre d'œuvrer plus efficacement à leur conservation ainsi que de proposer de nouvelles méthodes et outils adaptés à la préservation, à la gestion et au développement du potentiel écologique, économique et social des zones humides de Corse.</p>	<p>Le sujet de cette thèse s'inscrit dans le cadre du projet « Gestion et Valorisation des Eaux en Méditerranée » de l'UCPP. A travers l'étude du groupe des Odonates, il s'intéresse plus particulièrement aux problématiques liées aux zones humides de Corse afin de contribuer à faire émerger des méthodes innovantes d'évaluation, de gestion et de sensibilisation aux enjeux de ces milieux.</p>	<p>Proj GEM : / UMR SPE : Ajourné Motif : Le directeur de thèse ne donne aucune lisibilité sur les financements des activités de recherche de recherche</p> <p>Cons ED : Ajournement</p>

<p><b>BOURY Rémi</b> 26 ans</p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Informatique  <b>Secteurs scientifiques</b> : Informatique  <b>Sujet</b> : Couplage des systèmes à évènements discrets et des SMA pour la modélisation de la dynamique des populations : Application à la Biologie marine.  <b>Direction</b> : Pr P Bisgambiglia (1) / MCF P Bisgambiglia (0)  <b>Contexte</b> : étudiant (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : CD</p>	<p>L'objectif de cette thèse est de compléter l'environnement de multi modélisation de l'équipe informatique de l'Université de Corse. Nous souhaitons intégrer de nouvelles méthodes d'intelligence artificielle comme par exemple les Systèmes Multi Agents.</p>	<p>Ces travaux pluridisciplinaires s'intègrent dans le cadre de deux des projets structurants de l'Université de Corse, le projet TIC pour les développements théoriques, et le projet Gestion et valorisation des eaux en méditerranée pour la mise en application.  A terme, ils ont vocation à proposer un support d'aide à la prise de décision dans les domaines de la lutte contre la pollution marine, le réensemencement de larves, la gestion des espèces.</p>	<p>Proj TIC : F  UMR SPE : F  Cons ED : F</p>
<p><b>DIJOUX Jessica</b> 32 ans</p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Physiologie et biologie des organismes/Biologie des populations et écologie  <b>Secteurs scientifiques</b> : Ecologie marine/Écotoxicologie, dynamisme des populations, réseau trophique  <b>Sujet</b> : Evolution et état de la ressource du <i>Xiphias gladius</i> en Corse agrégé à la pêche professionnelle palangrière  <b>Direction</b> : Pr V Pasqualini (2) / Pr S Gobert (0)  <b>Contexte</b> : étudiante - conv cotutelle (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : aucun</p>	<p>L'espadon (<i>Xiphias gladius</i>) devient une espèce à préserver au même titre que le thon rouge. Toutefois des données scientifiques manquent cruellement : aussi bien sur la biologie même de l'espèce que sur l'état des stocks et l'impact des pêcheurs professionnels palangriers corses. Cette thèse se propose d'acquérir les éléments essentiels sur cette espèce afin de contribuer à la gestion de cette ressource en communiquant les données requises aux décideurs de l'Europe.</p>	<p>Ces travaux seront réalisés dans le cadre du projet structurant « Gestion et valorisation des eaux en Méditerranée » et du sous-projet « Stella Mare » de l'UMR CNRS 6134 Sciences Pour l'Environnement de l'UCPP, en collaboration étroite avec le laboratoire d'Océanologie de l'Université de Liège. Bien qu'en diminution le nombre de pêcheurs professionnels corses reste une niche économique et culturelle non négligeable sur l'ensemble de notre île. Dans le sillage de « l'Europe » les petits métiers traditionnels manquent de reconnaissance. Cette thèse sera l'occasion d'une collaboration étroite entre les professionnels et les scientifiques afin de faire valoir les spécificités mais surtout nos compétences de recherches et de préservation de nos écosystèmes halieutiques.</p>	<p>Proj GEM : F  UMR SPE : F  Cons ED : F</p>
<p><b>FAGGIANELLI Ghjuvan Antone</b> 23 ans</p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Energétique, Thermique  <b>Secteurs scientifiques</b> : Energétique et Génie des procédés  <b>Sujet</b> : Valorisation énergétique et thermique du grand instrument</p>	<p>Cette thèse s'inscrit dans la nécessité de concevoir d'innovants modes de couplage entre un système de production électrique basé sur une source renouvelable d'énergie et l'un des (voire le) vecteurs énergétiques de l'avenir (l'H2) à travers le projet structurant</p>	<p>Le projet MYRTE est l'un des projets structurants portés par l'UCPP (enjeu majeur pour notre structure). MYRTE sera opérationnel pour l'été 2011. L'équipe ENR se positionne à l'échelle européenne et nationale (GDR PACS) sur une architecture de système PV/H2</p>	<p>Proj ENR : F  UMR SPE : F  Cons ED : F</p>

	<p>MYRTE et application à la tri génération. Exploitation du retour d'expérience.</p> <p><b>Direction</b> : Pr M Muselli (3) / Pr C Cristofari (2)</p> <p><b>Contexte</b> : étudiant (prev.1)</p> <p><b>Financement projeté</b> : CD</p>	MYRTE	de forte puissance (550 kWc, 200 kW PAC).	
<p><b>JIACOPINI</b> <b>Sabrina</b> <b>23,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Aspects Moléculaires et Cellulaires de la Biologie / Biochimie et Biologie Moléculaire</p> <p><b>Secteurs scientifiques</b> : Biochimie et Biologie Moléculaire/Biotechnologie</p> <p><b>Sujet</b> : Utilisation d'enzymes recombinantes pour la production de molécules aux propriétés aromatiques</p> <p><b>Direction</b> : Pr Liliane Berti (3) / Mcf Jacques Maury (1)</p> <p><b>Contexte</b> : étudiant - (prev.1)</p> <p><b>Financement projeté</b> : CD</p>	<p>Chez les végétaux supérieurs, les produits issus de la voie de la lipoxygénase sont responsables de l'odeur fraîche de l'herbe coupée dite « note verte ». leur biosynthèse résulte de l'oxydation des acides gras polyinsaturés en hydroperoxydes par la lipoxygénase, puis de leur clivage par l'hydroperoxyde lyase. Les procédés actuels de production utilisant la farine de soja comme source de lipoxygénase couplée à l'utilisation de pulpe de fruit comme source d'hydroperoxyde lyase ne sont pas très performants. L'utilisation d'enzymes recombinantes permettrait la production sélective du produit volatil désiré, et donc l'obtention de ces molécules de manière plus efficace.</p>	<p>Les saveurs et fragrances sont utilisées dans de nombreux secteurs industriels. Les molécules impliquées sont présentes en faible quantité dans les plantes et leur extraction est coûteuse. La voie de la lipoxygénase pourrait permettre la conversion de quantités importantes d'huiles végétales en produits et saveurs à haute valeur ajoutée.</p>	<p>Proj RN : F UMR SPE : F Cons ED : F</p>
<p><b>MARENGO</b> <b>Michel</b> <b>23 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Physiologie et biologie des organismes – populations/Biologie des populations et écologie</p> <p><b>Secteurs scientifiques</b> : Ecologie Marine/Sédimentologie, Chimie Organique, Climatologie</p> <p><b>Sujet</b> : Contribution des écosystèmes littoraux dans l'atténuation des changements climatiques : puits de carbone</p> <p><b>Direction</b> : MC-HDR Ch Pergent(1) / DR-HDR Ph Clabaut (0)</p> <p><b>Contexte</b> : étudiant - (prev.1)</p> <p><b>Financement projeté</b> : CD</p>	<p>Les écosystèmes littoraux méditerranéens jouent un rôle majeur sur les équilibres biologiques, sédimentaires et économiques. Depuis quelques années, un autre rôle semble se dessiner : « la contribution à l'atténuation des changements climatiques ». En effet, ces écosystèmes présentent une forte potentialité de fixation et de séquestration du carbone à travers la production de matière végétale dont une partie importante reste stockée dans la mat (herbiers de Posidonies) ou sur les plages (herbiers de magnoliophytes marines en général) et la calcification opérée par de nombreux organismes calcaires (algues, invertébrés) et leur transformation en sédiment biogène.</p>	<p>Les recherches, menées depuis plusieurs années, ont d'ores et déjà permis de mieux cerner le fonctionnement des herbiers à magnoliophytes, et de proposer une évaluation des flux de carbone issus de la production primaire et de leur exportation vers les écosystèmes côtiers. La démarche envisagée est donc en continuité avec ces recherches, puisqu'elle vise à préciser les mécanismes de stockage et affiner l'évaluation de ces flux, mais elle apparaît également novatrice puisqu'elle propose de ne pas se limiter aux seuls herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> mais d'élargir la démarche,</p>	<p>Hors Projet UMR SPE : D Motif : Le directeur de thèse ne donne aucune lisibilité sur les financements des activités de recherche</p> <p>Cons ED : D</p>

			éventuellement à d'autres formations à magnoliophytes, mais surtout aux bioconcrétionnements. En effet, bien que les recherches menées au niveau spécifique semblent conduire à un bilan positif de production de carbone, il conviendra de vérifier si ces vastes accumulations de sédiments biogènes ne constituent pas un puits de carbone à l'échelon d'une région.	
<p><b>NOTHIAS</b>  <b>Louis Félix</b>  <b>26,5 ans</b></p>	<p><b>Discipline et Mention</b> : Chimie / Chimie organique et analytique (32°)  <b>Secteurs scientifiques</b> : Chimie organique et analytique / Phytochimie  <b>Sujet</b> : Etude chimiotaxonomique des Euphorbiaceae et des Rubiaceae de Corse: Recherche de nouveaux diterpènes et iridoïdes d'intérêt biologique.  <b>Direction</b> : Pr Jean Costa (4) / Dr HDR Marc Litaudon (3)  <b>Contexte</b> : étudiant - conv codirection ICSN (prev.0)  <b>Financement projeté</b> : CD</p>	<p>A partir d'une méthodologie basée sur les techniques chromatographiques et spectrométriques disponibles au laboratoire CPN (UCPP), les objectifs de la thèse sont : (i) d'appréhender la diversité sur les plans chimique et biologique des Euphorbiaceae et Rubiaceae de la flore Corse ; (ii) de caractériser la variabilité chimique de espèces endémiques appartenant à ces deux familles (genre <i>Euphorbia</i>, <i>Mercurialis</i>, <i>Galium</i> et <i>Rubia</i>) ; (iii) de découvrir de nouvelles séries chimiques ou de nouveaux métabolites secondaires, principalement des diterpènes et des iridoïdes, d'intérêt biologique. Les travaux seront orientés vers la recherche d'antitumoraux et d'antiviraux (HIV, HCV, flavivirus...).</p> <p>Ce projet de thèse pluridisciplinaire s'inscrit dans le cadre d'une codirection de l'équipe CPN (UMR-CNRS 6134, Corte) et du Pôle Substances Naturelles Plantes de l'Institut de Chimie des Substances Naturelles (UPR-2301, Gif-sur-Yvette) et d'un partenariat avec l'Institut Rega (Louvain, Belgique).</p>	<p>L'objectif du projet est de situer les espèces endémiques appartenant aux Euphorbiaceae et Rubiaceae par rapport aux autres taxons méditerranéens de ces mêmes familles et d'en déduire une éventuelle spécificité locale. Il s'agit, également et surtout, de découvrir de nouvelles séries chimiques ou de nouveaux composés valorisables.</p> <p>Le premier domaine d'application concerne la production de matières chirales de type "iridoïde" (non commercialisées à ce jour) permettant de réaliser la synthèse de châssis moléculaires entrant dans l'élaboration de molécules biologiquement actives ou dans la conception de polymères hydrosolubles. Le second domaine d'application concerne la valorisation sur le plan thérapeutique de diterpènes présentant des propriétés pharmacologiques avérées.</p> <p>La portée du présent projet est susceptible de conduire à la réalisation d'études agronomiques en vue de la production du végétal en plein champ. Cet aspect donne incontestablement une dimension économique au projet pouvant raisonnablement déboucher sur la création d'une nouvelle filière génératrice d'emplois dans l'exploitation des végétaux</p>	<p>Proj RN : F  UMR SPE : F  Cons ED : F</p>

<p><b>POGGI Bastien</b> 23,5 ans</p>	<p><b>Discipline et Mention :</b> Informatique/Informatique <b>Secteurs scientifiques :</b> Informatique <b>Sujet :</b> Contribution au développement d'un bibliothèque de composants logiciels DEVS et aide au déploiement d'un réseau d'objets spatialisés ; application aux réseaux de capteurs sans fils <b>Direction :</b> Pr JF Santucci (3) / MCF T Antoine-Santoni (0) <b>Contexte :</b> étudiant (prev.0) <b>Financement projeté :</b> CD</p>	<p>Le but de la thèse est le développement d'une infrastructure logicielle d'aide au déploiement de réseaux d'objets géo-référencés. La principale difficulté rencontrée lors du déploiement de réseaux de ce type est la contrainte liée à l'environnement de déploiement, par exemple la topologie du terrain.</p>	<p>Le sujet de Thèse s'intègre parfaitement au sein du projet TIC de l'UDC. De plus l'application concerne le déploiement de capteurs sans fil géo-référencés, couplé à la simulation de systèmes ; elle permettra l'utilisation de l'infrastructure logicielle dans de nombreux domaines d'application : gestion de bassins hydriques, aide à la décision dans le cadre de la lutte contre les incendies, surveillance environnementale terrestre et marine, etc....).</p>	<p>Proj TIC : F UMR SPE : F Cons ED : F</p>
<p><b>ROMAGNOLI Elodie</b> 23,5 ans</p>	<p><b>Discipline et Mention :</b> Chimie / Chimie théorique, physique et analytique (31°) <b>Secteurs scientifiques :</b> Chimie Physique / combustion <b>Sujet :</b> Etude des embrasements généralisés éclairs.. <b>Direction :</b> Pr P Santoni (1) / MCF N Chiamonti (0) <b>Contexte :</b> étudiant (prev.0) <b>Financement projeté :</b> CD</p>	<p>Certains incendies de forêt donnent lieu à des embrasements généralisés éclairs (EGE). Ces phénomènes sont très dangereux. A ce jour, il existe peu d'éléments scientifiques probants pour expliquer les mécanismes donnant naissance aux EGE. Cette thèse précisera le rôle des produits imbrûlés et des Composés Organiques Volatiles biogéniques COVb dans les EGE</p>	<p>Ce sujet s'inscrit dans le projet Feu de l'Université de Corse. Il répond aux axes définis dans le projet : l'amélioration des connaissances fondamentales sur les incendies de forêt et leur application en prévision et lutte contre le risque incendie. Cette thèse répondra également à une demande majeure des opérationnels de la région Corse pour la sécurité incendie.</p>	<p>Proj FF : F UMR SPE : F Cons ED : F</p>
<p><b>TAMAS Wani</b> 24,5 ans</p>	<p><b>Discipline et Mention :</b> Mécanique des fluides, Energétique, Thermique, Combustion, Acoustique/Energétique et génie des procédés <b>Secteurs scientifiques :</b> Energies renouvelables/Climat, études des gaz à effet de serre, intelligence artificielle <b>Sujet :</b> Prévision des concentrations de polluants atmosphériques en Corse et impacts sur la productivité des systèmes énergétiques solaires <b>Direction :</b> MCF HDR G Notton (2) / MCF C Paoli (0) <b>Contexte :</b> étudiant (prev.1) <b>Financement projeté :</b> CEE/ADEC</p>	<p>Ce projet de thèse vise l'étude de la prévision de la qualité de l'air et le développement d'un outil statistique et informatique de prévision à court terme à partir de données provenant de stations de mesure appartenant au réseau Qualitair Corse et Météo-France. Cette étude nous permettra également de mettre évidence les interactions entre aérosols et rayonnement solaire et leur conséquence sur la productivité des systèmes énergétiques solaires</p>	<p>Face au défi des changements climatiques et de la préservation de la qualité de l'air, ce sujet s'intègre parfaitement aux problématiques environnementales et régionales développés au sein des laboratoires et projets structurants de l'UCPP.</p>	<p>Proj ENR : F UMR SPE : F Cons ED : F</p>

